



DAVID TÉTU.

David Tétu, 1864-1865

DAVID TÊTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

ÉPISEDE DE LA GUERRE AMÉRICAINÉ

1864-1865

DEUXIÈME ÉDITION

DAVID TÊTU
SAINT-ALBAN

QUÉBEC

N. S. HARDY, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1891

AVANT-PROPOS

Bien peu de personnes se rappellent actuellement les détails de l'affaire de Saint-Alban, intéressant épisode de la guerre de sécession. Plusieurs ont oublié les braves incursionnistes, mieux connus sous le nom de *Raiders*, dont le hardi coup de main eut alors un si grand retentissement au Canada comme aux États-Unis. Ces pages sont destinées à raconter leurs exploits et leurs malheurs et à faire connaître le dévouement d'un Canadien qui devint le sauveur

de quelques-uns d'entre eux et dont le nom figure en tête de ce volume ; le brave et intelligent David Têtu.

C'est au courant de la plume que ce livre a été écrit, d'après d'abondantes notes qu'un ami nous a communiquées, après les avoir lui-même crayonnées sous la dictée de plusieurs des principaux acteurs de cette singulière aventure. Elles ont conservé la vivacité des impressions prises sur le fait, qu'aucune habileté de style ne saurait remplacer. On le reconnaîtra à la précision des détails, aussi bien qu'à l'ensemble du récit : les témoins oculaires seuls peuvent mettre ainsi les objets en plein relief et les dessiner, pour ainsi dire, avec ces vives arêtes qui les font apparaître vivants aux yeux.

On nous saura gré d'avoir profité de ces notes et d'avoir mis en lumière ce trait d'histoire contemporaine, avant que le temps ait fait disparaître les acteurs qui en ont gardé les souvenirs les plus authentiques.

Québec, septembre 1882.

DAVID TÊTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN.

1864-1865

I

Parmi les divers types qui se rencontrent dans l'histoire du Canada, il n'y en a peut-être aucun de plus original, de plus intéressant, de plus curieux à étudier que celui des coureurs de bois. Ils forment une nombreuse lignée dont l'origine remonte à la naissance même du pays. Elle a

son histoire qui n'est pas écrite, mais qui mérite de l'être.

Les romanciers en ont bien compris la beauté et l'intérêt, ils ont usé et abusé à satiété de cet étrange caractère qui côtoie les limites de deux mondes ; ils l'ont exploité de toutes les manières et sous toutes les formes. Mais les inventions de leurs imaginations ne valent pas la vérité, ne rendent pas justice à ce caractère unique dans les annales américaines : la réalité est plus belle et plus extraordinaire que la fiction.

L'écrivain de talent qui étudierait à fond l'histoire de cette race hybride — trait d'union entre la civilisation et l'état de nature — qui dirait les aventures, les explorations, les traits d'intrépidité et de dévouement, en un mot les exploits de ces héros des bois, dont les annales commencent avec Étienne Brûlé, Marsolet, et se terminent dans notre siècle avec les Faribault et les Chatillon, aurait écrit un des livres les plus dramatiques qui se puissent rêver.

Pendant près de deux siècles, les coureurs de bois ont été le lien d'amitié entre les blancs et les Peaux-Rouges. C'est en grande partie leur influence qui a maintenu notre alliance avec les

tribus indiennes et qui a permis à la France de garder si longtemps la prépondérance en Amérique, malgré l'infériorité numérique de ses représentants.

Souvent les coureurs de bois ont frayé la route aux missionnaires, plus souvent ils les ont appuyés et assistés dans leur apostolat.

Toujours attachés à la France, malgré leur vie nomade et demi civilisée, ils ont empêché plus d'une conspiration, plus d'un soulèvement parmi les Peaux-Rouges.

Dans les guerres, ils ont été les meilleurs éclaireurs des armées régulières et d'incomparables francs-tireurs.

Aussi habiles à manier le calumet de paix et le collier de wampun que le fusil et la hache de guerre, ils ont conclu plus d'un traité d'alliance, après avoir assuré plus d'une victoire. Unissant les connaissances des blancs à l'expérience et à l'astuce des sauvages, ils étaient des auxiliaires indispensables en temps de paix, comme en temps de guerre. Leurs audacieux coups de main sont devenus légendaires.

Aujourd'hui les coureurs de bois ont à peu

près disparu des bords du Saint-Laurent ; on ne les trouve plus guère que sur les confins de la civilisation, dans les prairies et dans les montagnes du Grand-Ouest.

C'est une curiosité qu'un coureur de bois dans nos villes aujourd'hui ; on le regarde comme un être d'outre-monde. Il se trouve aussi dépaysé dans nos rues que dans les cités de l'autre continent.

Quelques-uns cependant se rencontrent encore parfois dans nos campagnes. Ils s'adonnent surtout à la vie de trappeur et de canotier.

Les récits émouvants que j'ai lus dans mon enfance sur la vie et les exploits des coureurs de bois m'ont fait souvent souhaiter de me trouver en face de quelqu'un de ces singuliers personnages ; mais, malgré mon désir, ce n'est que tout récemment et par hasard que j'ai eu cette bonne fortune.

Quand on connaît l'existence, le caractère, les courses et les aventures de David Têtu, le coureur de bois de la rive nord, on conviendra avec moi qu'il réalise bien l'idée qu'on se fait d'un forestier du temps passé, et qu'il en offre un type du meilleur cru.

II

David Têtu est natif de la paroisse de la Rivière-Ouelle, où il est né en 1829, d'une de nos meilleures familles canadiennes.

Dès son bas âge, il manifesta les goûts étranges qui devaient déterminer sa carrière d'aventures. Doué d'un esprit vif et à la fois insouciant, il préféra tout d'abord l'école buissonnière à celle de son village. S'il se formait une expédition dans les bois du voisinage, sur la rivière ou sur le fleuve, on était sûr que David Têtu était le premier à en faire partie.

Aussi habile dans tous les genres d'exercices qu'ingénieur dans toutes les sortes de travail, il faisait l'étonnement de ses camarades par ses tours de force autant que par les petits chefs-d'œuvre que son esprit inventif lui faisait exécuter.

L'art de la calligraphie est inné chez la famille Têtu ; aussi n'est-il pas surprenant que David y ait excellé. Entre autres tours de force qu'il faisait avec sa plume, il dessinait admirablement, d'un seul trait, sur le papier, un oiseau au vol, avec ses ailes et sa queue étendues.

Un jour, pendant que le curé de la paroisse, un saint homme s'il en fût, mais pas précisément beau, faisait le catéchisme, dans la sacristie, notre gamin eut la fantaisie de crayonner son portrait sur une *peppermint*. La ressemblance était si frappante et l'idée si cocasse, que les voisins en éclatèrent. Le bon curé, ayant confisqué l'objet, ne put retenir lui-même son hilarité, en reconnaissant son portrait dans ce médaillon d'un nouveau genre.

Patineur aussi souple qu'habile, Têtu écrivait, avec ses patins, son nom sur la glace d'une façon aussi parfaite que s'il l'eût écrit de sa main.

On conçoit qu'avec de pareils goûts et de pareilles aptitudes, la vie de collège ne pouvait convenir à notre futur coureur de bois. Aussi, lui advint-il de la quitter et de la reprendre autant de fois que le célèbre duc de Joyeuse

“ prit, quitta, reprit la cuirasse et la haine.”

Il fit d'abord quelques années d'études plus ou moins interrompues au collège de Sainte-Anne, puis je ne sais trop en quelle autre institution de Montréal.

Ce n'est pas que l'étude et le désir d'apprendre ne lui fussent agréables : son esprit curieux aimait à tout connaître ; mais la vie casanière des classes était pour lui plus lourde que le manteau de plomb inventé par Dante. Aussi on comprend avec quel soulagement et quelle joie il le secoua de ses épaules en franchissant le seuil de sa dernière classe.

Il ne respirait à plein poumons qu'au grand air des campagnes, dans un canot ou dans les bois, le fusil sur l'épaule, abattant canards, sarcelles et outardes. Car, depuis son enfance, David était devenu un tireur incomparable. Une de ses balles atteignait aussi bien la cervelle d'un marsoin apparaissant au loin à la surface des vagues que le plus petit gibier s'enfuyant à tire-d'ailes.

Le soir, à l'entre-chien-et-loup, quand le crépuscule achève et que les canards et les sarcelles viennent se poser dans les mares pour la nuit, la balle du jeune chasseur venait les atteindre,

malgré l'obscurité, avec autant de précision qu'en pleine lumière.

Il n'arrivait jamais au toit paternel sans que sa gibecière fût remplie, soit de bécassines, de pluviers, de corbijeaux, de barges, soit de chevaliers, d'alouettes, de bernaches ou d'outardes.

Du reste, il tenait de race, car son père était un chasseur dont le nom est resté dans la mémoire des habitants de cette côte du fleuve.

Aussi grand et aussi fort qu'un grenadier ou qu'un highlander écossais, le père de David Têtu maniait, avec la même facilité qu'une plume, un fusil dont le calibre était si fort qu'un sou entraît dans l'ouverture du canon.

C'est avec cette arme que le père de David tua un jour au vol cinq outardes d'un seul coup. Or David Têtu pouvait rendre des points à son père. Je n'en finirais pas si je voulais citer toutes les prouesses et les prodiges d'habileté qu'il a faits avec son fusil de chasse.

Peu de temps après sa sortie de collège, notre coureur de bois connaissait, comme le creux de sa main, la plupart des rivières et des cours d'eau des deux rivages du Saint-Laurent, en bas

de Québec, aussi bien que les îles, les hâvres, les mouillages des environs. Il ne tarda pas à étendre ses courses au loin jusque dans les îles du golfe.

Aussi habile marin que chasseur intrépide et infatigable, il eut bientôt remonté plus ou moins la plupart des rivières des deux rivages du Saint-Laurent. Il n'est guère de capitaine de chaloupe, de goélette ou de navire de cette partie du pays qui ne connaisse pas David Têtu.

Notre voyageur est l'ami de tous les sauvages de ces régions : des Montagnais, des Naskapis, des Escoumains, des Betsiamites et même de bien des Esquimaux, dont il sait manier les différents canots plus prestement que bien des enfants des bois. On l'a vu même debout, une perche à la main, dans un canot d'écorce, remonter des rapides, blancs comme neige, que d'autres canotiers n'osent affronter sans précaution.

Fait-il la rencontre de quelques chasseurs sauvages, il est sûr d'entendre leurs : Kouei ! kouei ! familiers, c'est-à-dire : bonjour ! bonjour ! par lesquels ils saluent leurs vieilles connaissances.

La science des langues indiennes si difficile d'ordinaire aux blancs, n'offre aucun embarras pour l'esprit facile et pénétrant de David. Il converse aussi bien avec le Montagnais qu'avec le Naskapis, avec le Betsiamite qu'avec le Maléchite.

III

Les occupations auxquelles se livrait le père de David furent pour une large part dans la carrière d'aventures que celui-ci a suivie depuis plus de trente ans.

Marchand actif et entreprenant, M. Charles Têtu avait réalisé de beaux profits par la pêche aux marsouins, ce qui l'engagea à développer plus en grand cette branche d'industrie. Au lieu de se contenter de tendre des pêches aux marsouins avec de longues perches, comme cela se pratique à la Rivière-Ouelle et à l'Île-aux-Coudres, il inventa, avec son fils, un système de rets fort ingénieux, et qui lui réussit pendant quelques années. Il fallait, pour cela, étudier avec soin les mœurs et les habitudes des marsouins dans les différents endroits du fleuve qu'ils aiment à fréquenter.

Ce fut naturellement sur David que M. Charles Têtu se reposa pour ses travaux d'observation, et celui-ci s'en acquitta avec une sagacité de coup d'œil qu'on eut ensuite l'occasion d'admirer.

Plusieurs essais furent tentés sur divers points de la côte du nord, mais l'endroit le plus favorable parut être la Pointe-à-la-Cariole, à peu de distance de l'embouchure du Saguenay, où un nombre considérable de marsouins furent capturés au moyen d'immenses filets.

On sait que M. Charles Têtu a été l'inventeur d'un système de corroyage et de tannage de peaux de marsouins dont le secret avait été perdu depuis un siècle et demi. Depuis ce temps, les peaux de ces énormes cétacés ont acquis une valeur qu'elles étaient loin d'avoir auparavant ; on en fait les chaussures les plus solides aussi bien que les plus délicates.

A l'exposition de Londres et à celle de Paris, M. Charles Têtu obtint une médaille d'honneur pour cette utile invention, dont le mérite est dû pour une large part à son fils.

David Têtu a toutes les qualités physiques et intellectuelles qui ont fait, dans le temps passé, les meilleurs coureurs de bois. Une taille superbe,

six pieds au moins, avec charpente osseuse et larges épaules recouvertes de muscles de fer. Il a des poignets et des jarrets d'acier.

Il n'a jamais connu son égal pour les marches et les fatigues. Pendant qu'il était gardien d'un des phares de l'île d'Anticosti, il trouvait tout naturel d'aller veiller chez le voisin qui ne demeurait qu'à trente milles de chez lui. " Ce n'est pas loin, disait-il tout simplement, le bord de la mer est tout d'un beau sable fin et dur ! "

En raquette, il a toujours fait céder tous les compagnons de voyage qu'il a rencontrés.

A ses étonnantes forces physiques, David joint une aménité de caractère et de figure non moins étonnante. Personne n'a jamais réussi à le faire fâcher, quoiqu'on ait essayé plus d'une fois d'y parvenir. Son visage est le reflet de cette imperturbable tranquillité d'âme. Cette sérénité rayonne sur chacun de ses traits à la fois réguliers et arrondis, et particulièrement dans ses yeux d'un gris bleuâtre, dont le regard, d'une douceur infinie, se perd plus volontiers dans les lointains horizons qu'habite sa pensée, qu'autour de lui. Quand il vous parle, on dirait que son esprit voyage dans les forêts ou sur les eaux, et

qu'il a de la peine à le ramener à la conversation du moment.

On reconnaît bien, à ces quelques traits, les habitudes des coureurs de bois ; mais ce qui rend David supérieur à ses devanciers, c'est qu'il est doué d'un vrai génie d'invention. Il faudrait une étude pour énumérer les divers systèmes et toutes les machines dont il est le père ; il a même pris des brevets d'invention pour plus d'un procédé nouveau ou amélioré.

Entre autres systèmes qu'il a inventés ou perfectionnés, nous pouvons citer :

1^o Un nouveau genre de rets, qu'il a essayé à la Pointe-aux-Orignaux, et qui se fermait et s'ouvrait au moyen d'un appareil particulier. Ce rets s'emplit un jour à rompre d'un nombre prodigieux de marsouins.

2^o Une machine pour faire sécher la morue par le principe de la force centrifuge, et qui est maintenant en usage dans plusieurs endroits des États-Unis et du Canada.

3^o Plusieurs genres de rets pour la capture du saumon.

4° Un nouveau système pour manufacturer et clarifier l'huile de foie de morue.

5° Une machine pour hacher la graisse des marsouins avant de la faire fondre.

6° Un procédé secret pour la clarification de l'huile de marsouin.

7° Le canot poisson à double queue, qui se meut à la main ou à la vapeur, et sur lequel notre nautonnier a fait, paraît-il, un trajet de cinq cents milles.

On doit aussi à David Têtu la découverte d'une mine d'étain qu'il se propose de faire exploiter.

Son génie d'invention est intarissable, mais notre homme a bien le soin de ne jamais profiter de ses procédés et de laisser cet avantage aux autres. Car il est aussi désintéressé qu'ingénieur et inventif.

IV

Comme les coureurs de bois, il a les défauts de ses qualités. Son amour des voyages dégénère en inconstance, son désintéressement tourne parfois à la prodigalité. Il n'a rien à lui. Sa main est toujours ouverte à toutes les demandes : il a coutume de dire qu'il s'imagine sans cesse que ses poches sont transparentes et que chacun voit l'argent qui s'y trouve. Ce qui explique pourquoi il a tant de hâte de s'en débarrasser : l'argent lui brûle les doigts autant qu'il colle à ceux de bien d'autres.

Ses occupations ne lui appartiennent pas plus que sa bourse. Il prodigue son temps aux autres, aussi bien que ses ressources. Combien de fois il a soigné jour et nuit, pendant des semaines et même des mois, des malades qui n'avaient d'autres titres à son amitié que leurs souffrances !

Aussi est-il devenu des plus experts dans l'art culinaire. La plus habile ménagère d'un curé ne lui en remontrerait pas sur la manière de faire soit un bouillon, soit une gélatine, soit une fine soupe.

Pendant un hiver de temps, par pur motif d'humanité et de dévouement, il s'est fait le garde-malade et le cuisinier d'un pauvre équipage naufragé aux environs du phare qu'il a gardé, pendant neuf ans, à l'île d'Anticosti.

Un jour (c'était le 17 novembre, c'est-à-dire aux dernières navigations, car l'automne est bien autrement rigoureux dans ces parages que dans nos environs), trente-deux familles, jetées par un naufrage sur l'île d'Anticosti, étaient à la veille de mourir de faim. David, incapable de rester impassible devant ces souffrances, s'embarque à bord de l'unique goélette qu'il avait à sa disposition et qui faisait eau de toutes parts. Entré après mille fatigues et mille dangers dans le port de Gaspé, il télégraphie à son cousin, l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, alors ministre d'agriculture, et obtient un don de soixante-quinzequarts de farine pour ces malheureux naufragés.

Aussitôt sa goélette chargée, il prend de nouveau la mer, accompagné de six hommes de bord.

David ne peut entendre parler d'une infortune sans éprouver un véritable besoin de la soulager. Un jour, étant de passage à Québec, il entend dire qu'un de ses anciens coparoiissiens est retenu en prison pour dettes, à Saint-Thomas de Montmagny. Aussitôt le chagrin s'empare de lui : il ne dort plus jusqu'à ce qu'il ait apporté quelque soulagement à ce malheur. Il traverse à la Pointe-Lévi, prend le premier train qui se présente. Descendu à la gare de Montmagny, il va droit à la prison où il demande à voir sa vieille connaissance.

— Qu'est-ce qui vous retient ici, dit-il, en l'apercevant ?

— Une bagatelle, reprend l'autre : une trentaine de piastres.

— Ce n'est que cela, répond David. J'aurai bien vite arrangé votre affaire.

Et, sans plus tarder, il sort de la prison, s'en va payer la somme, et revient, triomphant, délivrer son ami de la captivité.

Il n'y avait qu'un inconvénient à cet acte de

générosité : c'est qu'après l'avoir accompli, David n'avait plus un seul sou dans ses poches, et qu'il fut obligé d'emprunter quelques piastres à ses tantes pour payer ses frais de passage à Québec.

Je ne saurais dire combien de fortunes notre homme a réalisées en imagination. Le mois prochain, il sera riche : l'invention qu'il a en tête vaut des milliers de piastres : il ne tiendra qu'à lui de les avoir sous sa main. Mais c'est le mirage du désert qui s'éloigne à mesure qu'on avance. En attendant, David ne s'aperçoit pas que les sous désertent son escarcelle. N'importe, il vit d'espérance : ses projets vont leur train, sans nuire à la fortune qu'il rêve toujours.

M. Faucher de Saint-Maurice, dans son livre *De Tribord à Babord*, a fait un excellent portrait de Tétu, qu'il a rencontré à l'époque où ce dernier était gardien de la pointe sud de l'Île d'Anticosti. Ce portrait complète trop bien ce que nous avons dit de notre héros, pour que nous négligions de le citer ici :

“ La garde du phare de la pointe sud est confiée, par le ministre de la marine, à un homme aussi instruit qu'énergique : M. David Tétu. Grand, les épaules légèrement montées, l'œil doux et serein, possédant un poignet de fer et une santé à toute épreuve, notre ami nous représentait bien ce type du Canadien-Français de jadis : esprit chevaleresque et aventureux qui, n'obéissant qu'à son impulsion et ne se laissant guider que par son flair et ses connaissances, y faisait des découvertes merveil-

leuses et ne revenait au pays que pour léguer à d'autres son amour du voyage, de la liberté et de l'inconnu. Ce fut dans une de ses longues promenades sur la côte du Labrador que M. David Têtu découvrit ces fameux gisements de sable qui, bien exploités, donneraient les plus beaux minerais magnétiques du monde.

“ L'esprit d'aventure et le goût de la solitude rendaient notre ami on ne peut plus apte à remplir les fonctions de gardien de lumière. Les longs quarts de nuit qu'il lui fallait faire lui permettaient de se livrer à ses études favorites sur l'histoire naturelle. Il aimait son phare comme un chasseur d'Afrique aime son cheval arabe : une partie de la journée se passait à l'astiquer et à le mettre en ordre, puis, quand la besogne était terminée, quand l'hiver était venu et que sa lumière avait été éteinte le 20 décembre, alors commençait la saison des chasses et des explorations.

“ Vite, on chaussait les raquettes ; les fusils étaient démontés et nettoyés, les pièges éprouvés, et bientôt, le jarret solide, enveloppé dans une chaude vareuse, on voyait David Têtu, la carabine sur l'épaule, portant avec lui des provisions pour plusieurs jours, prendre la lisière

du bois et aller déclarer une guerre sans merci aux loutres, aux ours et aux renards gris, rouges, noirs, et argentés. Rarement ce nouvel Œil de Faucon revenait bredouille, et plus sa chasse ou sa pêche avait été abondante, plus ses voisins et ses amis les pauvres s'en ressentaient. Alors, fourrures précieuses, morceaux de venaisons, grosses pièces, truites monstrueuses, tout passait entre les mains de cet homme qui se souciait fort peu, en ces temps-là, de savoir ce que sa gauche ou sa droite faisait.

“ Le soir, au coin du feu, maints trappeurs racontent encore les histoires merveilleuses de ce pêcheur habile et de ce chasseur adroit ; mais nulle, à mon avis, ne vaut celle de l'ours tué au vol.

“ Têtu avait ouï dire qu'une baleine morte était venue attérir à quelques lieues de son habitation. En homme qui sait profiter du vieux dicton : Aide-toi, le ciel t'aidera, il part, accompagné de Crispin, son homme de peine, bien décidés tous deux à tirer du cétacé toute l'huile qu'il pourrait rendre. La nuit tombait lorsqu'ils arrivèrent au lieu de l'échouage ; et, comme avant de camper Têtu tenait à être renseigné sur la valeur de l'épave, les chasseurs se diri-

gèrent du côté de la baleine. Mais ils avaient été devancés par des rôdeurs de grève encore plus alertes qu'eux, et deux ours noirs s'en donnaient à cœur joie, le museau plongé dans les flancs du monstre, mangeant comme deux cleres échappés de carême, et ne s'interrompant de fois à autre que pour respirer longuement et pour lécher leurs babines toutes ruisselantes de lard.

“ Le domestique de Têtu était devenu pratique au contact de son maître.

“ — M. David, lui dit-il doucement, en glissant une balle dans son fusil, permettez-moi de tirer le plus gros. J'ai besoin d'une robe de cariole, lorsque je retournerai chez moi, à l'automne : et ma foi ! plus d'un faraud m'enviera cette peau d'ours, lorsque, le dimanche, mon cheval piaffera à la porte de l'église de Berthier.

“ Sa vie de trappeur, autant qu'une certaine fable de Lafontaine, avait mis Têtu au courant des habitudes rusées de maître *Ursus* ; aussi, fit-il signe à son compagnon de ne pas trop se presser de tirer. L'ours, dont la fourrure soyeuse devait orner l'arrière d'une des carioles de Berthier, se présentait mal ; et puisque Crispin tenait absolument à celui-là, il fallait attendre

le moment favorable pour le prendre à l'œil ou au cou.

Mais la chanson de Nadaud aura toujours raison :

“ L'ambition perd les hommes, ”

et Crispin rendu nerveux par l'appât du butin, avait déjà épaulé. Vlan ! le coup part, la balle ricoche sur le museau de l'ours, et va, comme Jonas, se perdre dans le ventre de la baleine. Le second ours, plus gourmet et sans doute de meilleure famille que son camarade, avait réussi, pendant le colloque des chasseurs, à se hisser sur le dos du cétacé : c'était sa manière à lui de mettre la main au plat. La détonation du fusil était venue le surprendre là, et tout effrayé, perdant la tête au milieu de son festin, comme Balthazar, mais ayant moins de décorum que ce roi, il s'était élancé dans l'espace, où la balle de Têtu était venue le rejoindre. Celle-ci l'envoya rouler roide mort sur le dos de son compagnon, qui, hurlant de douleur, le museau haché et surpris par cette avalanche d'un nouveau genre, prend le bois au galop, laissant le propriétaire de la petite cariole de Berthier réfléchir à la philosophie de ces deux vers que Têtu prenait

le malin plaisir de lui réciter, en rechargeant sa carabine :

..... il ne faut jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

“ David Têtu avait reçu de la nature certains petits talents de société, qui, sur l'île d'Anticosti ne sont pas à dédaigner. Tour à tour cordonnier, mécanicien, inventeur, zoologiste, géologue, lettré, homme du monde, cordon bleu et trappeur, il avait su donner à la maison qu'il habitait le cachet de ses occupations multiples. Aux murs étaient accrochés des canardières, des pistolets, une carabine, un fusil de rempart et des perches de ligne ; dans un coin on voyait un coffre de pharmacie sauvé du naufrage du *Shandon*. Tout se coudoyait dans sa petite bibliothèque, depuis le *Cornhill Magazine*, l'*Almanach de Raspail*, jusqu'à l'*Imitation de Jésus-Christ* et un traité d'entomologie. Une courte-pointe en fourrure couvrait un lit de sangle, auprès duquel se dressait une table de nuit surchargée de boîtes de fossiles et de pape-rasses, où le maître, au moment où nous entrions, venait d'insérer ses dernières observations météorologiques, et sur lesquelles il avait négligem-

ment jeté, en guise de presse-papier, une énorme défense de morse.

“ Inutile de peindre la joie de Têtu en nous apercevant. Quoique beaucoup plus âgé que moi, il avait été mon ami d'enfance, et bien qu'un mois de causeries n'eût pas suffi pour nous dire tout ce que nous avions vu et appris depuis une séparation de douze ans, il fallut subir les exigences de la consigne et le laisser libre de son temps, car nous n'avions que quatre heures devant nous pour ravitailler ce phare. Mais, avant d'aller sur la grève prendre livraison de ce que lui expédiait le ministre de la marine, Têtu donnait des ordres pour faire organiser en notre honneur une chasse aux homards.

“ Cette chasse se fait au moyen de chiens de Terre-neuve qui plongent et vont, à marée basse, chercher ces délicieux crustacés dans ces herbes marines que Denys appelait des platins et que les pêcheurs du golfe ont baptisées du nom de prairies à homards. Enfouis dans d'énormes bottes sauvages que l'on avait eu la complaisance de nous prêter, et armés chacun d'un panier et d'un bâton, au bout duquel était fixé un crochet en fer, nous cheminions dans l'eau et suivions de point en point les instructions de notre

guide. Il fallait marcher à pas comptés, avoir l'œil vif, pour distinguer dans cette herbe verte et qui suivait les ondulations de la mer, la carapace noire ou les longues serres de ceux que nous cherchions. En voyions-nous un, vite nous plongeons notre engin de pêche pour tâcher de l'attraper, mais, prompt comme l'éclair, le crustacé nous avait dépassés d'un coup de queue, et la chasse était à recommencer, aux grands éclats de rire de notre guide. Celui-ci, plus expert, n'avait qu'à glisser hypocritement son croc sous le ventre de la pauvre bête, à la chatouiller quelques secondes, puis à l'envoyer rejoindre brusquement la douzaine et demie de camarades qui, tout abasourdis par leur changement de garnison, se livraient à la plus excentrique des manœuvres, pour sortir de leur prison d'osier. Quant aux terreneuves, ils n'y mettaient pas tant de façons, et dès qu'ils avaient flairé un de ces malheureux homards, ils le happaient hardiment et allaient le déposer sur la grève.

“ En voyant venir le brouillard, Têtu avait craint que nous eussions quelque difficulté à retrouver la route du steamer, et, prenant sa boussole, il avait tenu à nous faire la conduite.

Fermement assis sur le banc d'un esquif long de dix pieds, qu'il gouvernait comme une plume, au moyen de deux légers avirons, il vint ainsi jusqu'au *Napoléon III*. Nous sachant alors en sûreté, il revira de bord, salua de la main et ramant vers terre, la dernière fois que nous le vîmes, comme l'oiseau précurseur des tempêtes, il se laissait bercer, ainsi qu'un pétrel, sur le dos des vagues énormes."

Après avoir lu cette esquisse de la vie aventureuse de David Tétu, dont le nom figure en tête de ces pages, à côté des *Raiders* de Saint-Alban, le lecteur a dû se demander : quel rapport y a-t-il entre notre chasseur et ces maraudeurs américains ? Ces rapports, quoique fort peu connus, sont plus intimes qu'on ne le pense, comme la suite le fera voir.

Mais, avant d'entrer dans ce récit, il est nécessaire, pour l'intelligence des événements, de donner un précis historique de l'affaire de Saint-Alban.

C'était en 1864. Depuis trois ans déjà, la guerre sévissait aux États-Unis, guerre désastreuse qui épuisait en même temps la richesse, le sang et le moral de la nation. Les Canadiens-Français, toujours plus ou moins antipathiques aux Yankees, leurs ennemis séculaires — ces Bostonnais d'autrefois, contre qui ils ont eu si souvent maille à partir sous l'ancien comme sous le nouveau régime — faisaient les vœux les plus ardents pour le succès des soldats du Sud, et n'eût été leur devoir de loyauté envers la mère-patrie qui leur commandait de garder la plus stricte neutralité, ils n'auraient pas manqué d'aller donner leur courage et leur sang à ceux qu'ils regardaient comme des frères.

En effet, c'était en partie la race française qui combattait dans le Sud. Chacune de ses défaites

était une angoisse pour les cœurs canadiens, chacune de ses victoires un rayon de bonheur.

Quant aux causes de la guerre de sécession, on croyait les connaître ici, et on n'y trouvait rien qui pût faire changer les sympathies des Canadiens, rien qui pût plaider en faveur des États du Nord.

“ Depuis longtemps, écrit le R. P. Mothon dans une étude aussi admirable de précision que de forme, les fédéraux étaient jaloux des planteurs opulents auxquels le sol fournissait d'inépuisables richesses, tandis que leurs manufactures étaient sujettes aux crises et aux fluctuations périodiques de l'industrie. Ils rêvaient des tarifs douaniers qui, frappant lourdement le tarif avec l'étranger, auraient ouvert des débouchés aux produits manufacturés du Nord et auraient fait leur fortune aux dépens des contrées agricoles du Sud, dont toute la richesse consistait dans l'exportation des produits du sol. Tel fut, au fond, la véritable cause de la guerre de sécession ; l'esclavage n'en fut que le prétexte, car les plus grands hommes politiques du Sud étaient d'avis, comme ceux du Nord, de supprimer cette institution déplorable, mais en

l'abolissant d'une manière progressive et en ménageant les droits acquis."

Ce n'est pas ce que voulaient les fédéraux, et ils aimait mieux ruiner tout d'un coup ce peuple qu'ils jalousaient, malgré d'étroits liens de fraternité, en donnant de suite aux noirs une liberté que ceux-ci n'avaient pas appris à connaître et dont ils ne soupçonnaient ni les abus, ni les dangers.

Outre ces motifs de sympathie que les Canadiens entretenaient pour les Sudistes, la science militaire des fédéraux ne leur inspirait qu'une médiocre admiration, leurs victoires ne soulevaient nullement leur enthousiasme, et ils trouvaient bien des choses à reprendre dans leur mode de faire la guerre. Ne savait-on pas qu'au mépris de toutes les lois et par des manœuvres indignes d'une nation civilisée, le Nord, pour soutenir sa lutte fratricide, allait recruter à l'étranger, et même au Canada, la chair à canon qu'il amoncelait sur les champs de bataille afin d'y planter son drapeau ?

Composées en grande partie de mercenaires, les armées fédérales n'étaient pas sans rappeler un peu les hordes barbares du moyen âge. Sans

pitié pour leurs ennemis, sans souci des lois les plus élémentaires, elles étaient accusées de commettre souvent d'affreux pillages et de se souiller par des massacres injustifiables.

Tous ces excès devaient nécessairement allumer dans le cœur des Sudistes le feu terrible de la haine et inspirer de regrettables représailles. C'est aussi ce qui arriva, et la fameuse attaque des banques de St-Alban en fut un exemple.

Cet épisode, qui fit alors grand bruit et donna lieu à des procès célèbres, est peu connu aujourd'hui dans ses détails. Il est donc d'autant plus utile de le rappeler, que ceux qui alors étaient d'âge à remarquer ces événements, en ont pour la plupart perdu le souvenir exact, tandis que la jeune génération actuelle en connaît à peine les principaux incidents.

VII

Le 19 octobre 1864, vingt-cinq à trente jeunes gens se trouvaient réunis à Saint-Alban, dans l'État du Vermont. Sous la conduite de Bennett Young, officier confédéré, ils venaient dans le dessein de brûler la ville et les villages environnants, et de se venger ainsi des outrages récents commis dans la vallée de la Shenandoah, située dans les États du Sud. C'est ce que nous apprend Young lui-même, dans une lettre qu'il publia quelques jours après sur les journaux de Montréal.

Mais à la veille d'accomplir leur projet, les *raiders* reculèrent devant son exécution. Nullement accoutumés à incendier des villages paisibles et inoffensifs, et à faire périr dans les flammes les femmes et les enfants, ils laissèrent cette gloire à leurs ennemis du Nord, et ils adoptèrent un plan plus humain. A trois heures

de l'après-midi, ils se partagèrent en divers groupes et fondèrent à la fois sur les trois banques de la ville pour les piller.

Les circonstances ne pouvaient leur être plus favorables : aucune troupe ne gardait la ville qui était ensevelie dans la plus profonde sécurité. Habillés comme des voyageurs ordinaires, les *raiders* n'avaient éveillé aucun soupçon, de sorte qu'ils trouvèrent les banques absolument sans défense et n'ayant pour veiller à la garde des trésors que trois à quatre employés. Menaçant les caissiers de leurs revolvers, ils s'emparèrent de tout ce qu'ils purent découvrir d'argent et de billets de banque.

Après ce hardi coup de main, ils se saisissent des chevaux de quelques écuries voisines et se hâtent de prendre la fuite vers la frontière canadienne, emportant avec eux, paraît-il, une somme de deux cent mille piastres.

Une pareille attaque, faite en plein jour, quoique à l'improviste, ne pouvait guère être accomplie sans quelque résistance. En opérant leur retraite, les *raiders* furent obligés de se frayer un passage à travers la foule qui s'était attroupée pour s'emparer d'eux et pour échanger quelques

coups de pistolet, dont l'un fut fatal à un citoyen de Saint-Alban, nommé Morrison. Comme il y avait bien peu d'armes dans l'endroit, ce ne fut qu'une demi-heure après le coup de main, que l'on put réunir une douzaine de fusils et se mettre à la poursuite des fuyards.

Arrivés sur le territoire étranger, ceux-ci comptant sur une neutralité complète de la part des Canadiens, se crurent en parfaite sécurité ; mais ils furent cruellement déçus dans leur espérance, car les autorités canadiennes ne tardèrent pas à sévir contre eux. Le président d'une des banques pillées se hâta d'aller à Montréal et de s'appuyer du consul américain pour porter plainte devant le juge Coursol. Celui-ci se vit forcé de faire taire ses sympathies sudistes, pour accomplir ses devoirs officiels, et il donna l'ordre au chef de police, M. Guillaume Lamothe, de se mettre à la recherche des *raiders* et de les arrêter.

En même temps, lord Monk, gouverneur général du Canada à cette époque, ordonna au général Williams de mettre à la disposition du gouvernement les troupes nécessaires pour aider à l'arrestation des fugitifs. C'était assurément un déploiement de zèle plus grand qu'on n'était

en droit d'attendre, et il eut été bien étonnant si les jeunes Américains avaient pu échapper à tant de poursuites.

Entourés comme dans un réseau, ils ne tardèrent pas, pour la plupart, à être saisis.

Le 22 du même mois, quatorze des *raiders* étaient incarcérés dans la prison de Saint-Jean. C'étaient Bennett Young, Samuel Eugène Lakey, Squire Turner Teavis, Alamando Pope Bruce, Charles Moore Swager, George Scott, Caleb McDowall Wallace, James Alexander Doty, Joseph McGroty, Thomas Brondson Collins, Marcus Spun, William H. Hutchinson, Samuel Simpson Cregg et Dudley Moore. On trouva sur eux la somme de quatre-vingt-dix mille piastres.

Ce fut un événement pour la petite ville de Saint-Jean. Un grand nombre de citoyens s'empressèrent d'aller rendre visite aux prisonniers et de s'informer de leur histoire respective et des secrets de leur expédition. Ils ne furent pas médiocrement étonnés de rencontrer, non pas des meurtriers et des voleurs vulgaires, mais des jeunes gens vraiment remarquables par la distinction de leur langage et de leurs manières.

Tous appartenaient aux meilleures familles

du Kentucky ; jeunes, ayant plutôt l'air de collégiens que de maraudeurs, ils ne ressemblaient à rien moins qu'à des bandits. Dans tous les cas, ces *raiders* étaient d'aimables bandits. Il suffisait de les voir pour être préjugés en leur faveur. Aussi, dès le premier jour, leur cause fut-elle gagnée dans l'esprit de tous les citoyens de la ville de Saint-Jean, dont l'impression fut bien vite répandue dans toute la province : et, s'il eût suffi de la sympathie du public pour ouvrir les portes de la prison, les captifs eussent été mis en liberté sur-le-champ.

Mais cette affaire était loin d'être une question de sympathie. Il s'agissait de droits internationaux. La cause était grave : peut-être les *raiders* avaient-ils violé la neutralité du Canada, en organisant leur expédition sur notre territoire ; peut-être devait-on leur appliquer la loi d'extradition. Toutes ces questions, pleines d'obscurité, demandaient de longs examens et il était bien évident que ce ne serait qu'après un sérieux procès que pourrait luire, pour les jeunes Américains, le jour de la délivrance.

Bennett Young était leur chef et il paraissait exercer sur eux une autorité absolue et respectée.

VIII

Né au Kentucky, il avait inauguré sa carrière par de brillantes études, et, au moment où la guerre éclata, il se préparait à la prédication évangélique ; il terminait son cours de théologie.

Fiancé à une jeune fille d'une admirable beauté et douée des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, il fut l'un des premiers à éprouver les fureurs de la guerre. Car, un jour, les Yankees s'emparèrent de la maison où demeurait celle qu'il aimait et ne se retirèrent qu'après y avoir laissé des traces et des souvenirs ineffaçables de leur barbarie.

Énervée par cette scène de pillage qu'elle voyait pour la première fois, ayant été témoin des mauvais traitements infligés à ses fidèles serviteurs par ces hordes indisciplinées, la pauvre enfant ne put résister à de pareilles émotions.

On la vit dépérir, minée par une maladie de langueur, et bientôt elle mourut, disant adieu à un fiancé incontestable, mais laissant aussi un vengeur.

Le cœur navré de douleur et ne respirant que la vengeance, Young courut de suite se ranger sous les drapeaux des confédérés, se distingua sur plusieurs champs de bataille, fit partie de plusieurs expéditions aventureuses, particulièrement de celle commandée par le général Morgan, immolant partout sans merci ceux qu'il regardait à la fois comme ses ennemis personnels et ceux de son pays.

A la suite d'une des batailles les plus sanglantes auxquelles il eût assisté et où les confédérés furent battus, il tomba entre les mains des vainqueurs qui ne lui épargnèrent ni les outrages, ni les mauvais traitements.

Après une assez courte captivité, il réussit à s'échapper et à rejoindre les régiments du Kentucky. Ce fut alors qu'avec quelques autres officiers, il conçut le projet de la téméraire incursion de Saint-Alban, qu'il organisa avec autant de secret que d'habileté.

Son but était de jeter l'effroi parmi les popu-

lations yankees et de diminuer leurs ressources, en enlevant tout l'or et toutes les valeurs dont il pourrait s'emparer. La panique qu'il espérait créer aurait pu, en effet, forcer les fédéraux de retirer des troupes considérables des champs de batailles pour les occuper, sur divers points qu'on aurait pu croire menacés, comme Saint-Alban.

Caractère ardent et aigri par les malheurs et les désastres de sa patrie, Young, en mûrissant son projet, savourait d'avance les joies de la vengeance. Il s'imaginait entendre l'immense cri de rage qui allait s'échapper de toutes les poitrines yankees, à la nouvelle des terribles représailles qu'il rêvait.

Il savait aussi qu'en leur infligeant des pertes pécuniaires, il touchait la corde la plus sensible de ces adorateurs du dollar.

Il prévoyait juste, car, en apprenant le hardi coup de main des *raiders*, tous les journaux des États du Nord poussèrent une clameur d'indignation et de colère. L'émoi fut universel parmi les fédéraux.

On songea à se prémunir contre de pareilles représailles, et le général Dix ne parla rien moins

que d'envoyer des soldats sur le territoire canadien. S'il ne vint pas de troupes, les espions yankees ne manquèrent pas. La petite ville de Saint-Jean vit bientôt affluer une foule d'étrangers, les uns venant des États du Nord, pour hâter le procès et l'extradition des prisonniers, les autres arrivant de Montréal, pour offrir à ceux-ci leurs sympathies et des moyens de défense. On parlait de faire l'enquête à Saint-Jean même, mais bientôt il ne put en être question, car toutes sortes de rumeurs peu rassurantes circulaient dans la ville. On entendait dire que les soldats yankees allaient faire une démonstration armée pour enlever les prisonniers, ce qui aurait singulièrement abrégé les procédures.

Le sentiment public s'émut à ces menaces et on parla même de s'armer pour s'opposer à une pareille violation du territoire. Tout dévoués maintenant aux jeunes confédérés, les habitants de Saint-Jean jurèrent de les défendre et de faire la lutte au besoin contre leurs ennemis.

Ces rumeurs engagèrent le gouvernement canadien à faire transporter les captifs à Montréal, ce qui eut lieu le 17 du même mois d'octobre. Ils furent incarcérés dans la prison de la ville

où, comme à Saint-Jean, ils devinrent l'objet d'une espèce d'ovation. Un grand nombre de citoyens s'empressèrent d'aller leur rendre visite et de leur donner les plus vifs témoignages de considération.

Les *raiders*, de leur côté, par leurs manières distinguées et l'élévation de leurs sentiments, surent conquérir de nouvelles sympathies. Du reste, ils paraissaient assez confiants dans la justice de leur cause et passaient agréablement leur temps, jouant aux échecs et aux cartes, ou causant sur les événements de la guerre.

Des amis confédérés, qui se trouvaient à Montréal, avaient mis cinq mille piastres à leur disposition pour leurs menus plaisirs, et une dame du Sud avait même offert du champagne à Young, pour qu'il traitât ses compagnons d'infortune.

IX

L'enquête commença le 3 novembre, dans l'enceinte de la cour criminelle, sous la présidence de Son Honneur le juge Coursol. M. Devlin plaidait la cause du gouvernement américain ; MM. Carter et Johnson, celle du gouvernement canadien ; MM. Abbott, Laflamme et Kerr, de Montréal, et Cameron, de Toronto, avaient été choisis comme avocats des prisonniers, M. Edmunds, représentant des États-Unis, se trouvait également à Montréal, ainsi que le caissier de la banque nationale de Saint-Alban, M. Aldis, juge de la cour suprême du Vermont et une foule d'autres personnages de distinction des États du Nord.

Après avoir entendu les dépositions de plusieurs témoins, la cour consentit à ce que les prisonniers fissent des déclarations volontaires, et, le 12 novembre, Bennett Young rendit le té-

moignage suivant, que nous transcrivons textuellement :

“ Je suis natif du Kentucky, et citoyen des
“ États confédérés, auxquels je dois allégeance.
“ Je ne dois aucune allégeance aux États-Unis.
“ Je suis officier commissionné de l'armée confé-
“ dérée et je produis ici ma commission. Je pro-
“ duis aussi les instructions que m'a données mon
“ gouvernement, en même temps que cette com-
“ mission, me réservant le droit de faire d'autres
“ instructions en tel temps et de telle manière
“ que mes avocats le jugeront convenable. J'ai
“ agi sous l'autorité et par l'ordre du gouverne-
“ ment confédéré dans l'attaque que j'ai dirigée
“ sur Saint-Alban. Je n'ai pas violé la neutra-
“ lité de l'Angleterre ou du Canada. Ceux qui
“ étaient avec moi à Saint-Alban étaient tous
“ officiers ou soldats confédérés et étaient sous
“ mon commandement. Ils étaient bien et
“ dûment enrôlés depuis le 19 octobre 1864.
“ Plusieurs d'entre eux ont été prisonniers de
“ guerre faits par les fédéraux et sont demeurés
“ tels jusqu'à l'époque où ils se sont évadés. L'ex-
“ pédition n'a pas été organisée au Canada. Mon
“ dessein à Saint-Alban était d'user de repré-
“ sailles et de venger le Sud des atrocités com-

“ mises par Grant, Sherman, Butler, Milroy,
“ Sheridan et autres officiers fédéraux, si ce
“ n'est que je ne voulais pas, moi, massacrer les
“ femmes, les enfants et tous les individus sans
“ protection et sans défense. Je ne suis pas prêt
“ à me défendre avant que j'aie communication
“ avec mon gouvernement à Richmond ; et comme
“ toute voie n'est interdite par mer, comme
“ par terre, par les Yankees, je demande trente
“ jours pour parvenir à m'entendre avec mon
“ gouvernement, sans avoir besoin de recourir à
“ la permission des Yankees.”

Young présenta alors sa commission de lieutenant dans les armées confédérées et une autorisation pour son incursion de Saint-Alban. Ces deux documents étaient signés par le secrétaire de la guerre, J. A. Seldon. Mais c'était ces signatures qu'il fallait vérifier en communiquant avec Richmond, entreprise bien difficile pour les *raiders*.

Le lendemain, Collins parla à son tour. Ce devait être l'un des plus beaux soldats de l'armée du Sud, ayant une taille de six pieds, des formes athlétiques, une tête intelligente, avec toutes les séductions, toutes les amabilités d'un jeune homme de vingt-deux ans.

Aussi quand il commença à rendre son témoignage, tout l'auditoire le dévorait des yeux et sa voix sonore résonnait comme une musique guerrière, au milieu du silence le plus profond :

“ Je suis natif du Kentucky et officier com-
“ missionné dans l'armée des États confédérés,
“ maintenant en guerre avec ce qu'on appelle les
“ États-Unis. J'étais avec Morgan et j'en fus
“ séparé à la bataille de Cinthiana. Ayant
“ échappé aux Yankees, je me joignis au lieute-
“ nant Young, à Chicago, ce que je devais à mon
“ gouvernement, comme à moi-même. Je ne dois
“ aucune allégeance à ce qu'on appelle les États-
“ Unis ; mais, au contraire, j'en suis ennemi
“ public. Les Yankees ont arraché mon père à
“ sa paisible famille pour l'enfermer à Camp-
“ Chase, où les souffrances ont altéré son corps
“ et son esprit, et le brutal Burbridge a banni
“ mon grand-père du Kentucky. Ils ont porté
“ partout le pillage et se sont glorifiés de leurs
“ barbaries, érigeant en trophées le fruit de leurs
“ rapines. Quand je laissai Saint-Alban, après
“ l'attaque, je vins demander protection au
“ Canada. J'entrais tranquillement dans un
“ hôtel à Stanbridge, lorsque j'y fus arrêté par
“ un magistrat canadien escorté de Yankees. Je

“ fus dépouillé de mon argent, de ma propriété
“ privée, sans *warrant* émané contre moi. J’in-
“ voquai alors le droit international. L’extradi-
“ tion que l’on invoque s’applique aux meur-
“ triers, aux faussaires, aux voleurs. Je ne suis
“ rien de cela : je suis soldat au service de ma
“ patrie, dans une guerre faite à gages, par un
“ barbare persécuteur, en violation de sa propre
“ constitution, au mépris de toutes les règles de
“ la guerre, telles qu’entendues par les nations
“ civilisées et par les Yankees eux-mêmes, gens
“ trop sages pour s’exposer personnellement au
“ danger, quand ils ont des mercenaires à sou-
“ doyer et des nègres à voler pour mettre dans
“ leur armée, quand tout en se glorifiant de leur
“ neutralité, ils peuvent séduire vos compatriotes
“ sur les frontières et les engager à violer la
“ proclamation de votre auguste souveraine, pour
“ les laisser ensuite, une fois captifs, languir au
“ fond de nos prisons, dans un climat insalubre
“ pour eux et où la mort les attend. Si j’ai mis
“ la main dans l’affaire de Saint-Alban, c’est
“ parce que je savais que les banques étaient des
“ institutions publiques ; que le nerf du gousset
“ est chez les Yankees le nerf sensitif, et que la
“ chose devait plus les torturer que les plus
“ rudes traitements. Je ne m’occupais guère du

“ butin que pour le plaisir de faire souffrir les
“ ennemis de ma patrie. Les soldats fédéraux se
“ paient mille piastres par tête, et, en leur enle-
“ vant deux cent mille piastres, nous détruisions
“ deux cents soldats. L'expédition nous payait
“ donc. Oui, je le crois, nous avons fait effet,
“ puisqu'ils ont envoyé sagement des milliers de
“ soldats du siège de l'armée pour se protéger en
“ arrière. Je suis prêt à subir les conséquences
“ de mes actes, et si je suis livré aux bouchers
“ yankees, mon gouvernement saura me venger,
“ s'il n'a pu me défendre.”

En prononçant ce discours, Collins, fièrement cambré, redressait sa tête, avec une expression toute martiale. Ses mouvements gracieux, ses gestes nobles et fermes, les éclairs qui jaillissaient de ses yeux donnaient à sa parole sonore et tremblante d'émotion, un accent de conviction qui entraînait évidemment l'assistance.

A peine la dernière syllabe de cette fière allocution eut-elle résonné aux oreilles tendues de l'immense auditoire, que les applaudissements les plus chaleureux remplirent la salle. Les Yankees n'auraient pas eu beau jeu à vouloir enlever les prisonniers à ce moment, et surtout le jeune officier qui venait de rendre témoignage.

X

Le 15 novembre, après avoir entendu les plaidoyers des savants avocats, le juge Coursol accorda le délai que les jeunes Américains avaient demandé pour communiquer avec leur gouvernement, et décida que l'enquête serait reprise le 13 décembre suivant.

La défense des prisonniers avait été bien conçue et adroitement conduite. Le point à décider était de savoir si les *raiders* tombaient, oui ou non, sous les clauses du traité d'Ashburton, pour l'extradition, s'ils étaient oui ou non, des meurtriers ou des belligérants au service de leur patrie. Dans le premier cas, ils devaient être livrés aux États-Unis et alors on peut facilement imaginer quel sort les fédéraux leur auraient fait subir ; dans le second cas, les cours de justice n'avaient plus rien à voir dans l'affaire

de Saint-Alban, pas plus que dans les batailles que se livraient, dans le Sud, les armées belligérantes.

Quant à la tactique suivie par les *raiders*, elle était suffisamment conforme aux règles de la guerre, et les fédéraux, du reste, ne pouvaient s'en plaindre, eux qui pillaient et dévastaient tout sur leur passage.

Le 18 novembre, trois jours après la décision favorable du juge Coursol, au sujet du délai, les prisonniers présentaient une requête à Son Excellence le gouverneur général lord Monk, pour lui demander de vouloir bien envoyer un message à Richmond, afin de faire vérifier la commission de Young et son autorisation d'attaquer Saint-Alban. Ils alléguaient que le message qu'ils avaient eux-mêmes député, avait été arrêté par le gouvernement des États-Unis, et que, par suite, ils ne pourraient pas établir une preuve aussi forte qu'ils l'auraient désiré. Le gouvernement répondit qu'il ne croyait pas opportun d'accorder la conclusion de la requête.

XI

Le 13 décembre au matin, toute la ville de Montréal était dans la plus vive attente. On n'y était pas sans inquiétude, car il n'était que trop vrai que le messenger envoyé par les prisonniers à Richmond avait, en effet, été saisi, et l'on ne savait pas si les *raiders* pourraient maintenant établir, d'une manière satisfaisante, leur qualité de belligérants.

Grande fut la surprise quand, à la reprise des procédures judiciaires, on entendit l'avocat Kerr prétendre que le juge Coursol n'avait aucune juridiction dans cette cause, et qu'il ne pouvait plus longtemps continuer de l'évoquer à son tribunal.

D'après lui, l'acte provincial de 1851, relatif à l'extradition, avait été rappelé, et les dispositions du traité d'Ashburton étaient réglées par l'acte

impérial qui y avait trait. Sous l'acte provincial, un warrant émané par un magistrat était suffisant pour que l'on pût mettre la main sur les *raiders*, mais sous l'acte impérial, les coupables ne pouvaient être arrêtés dans un cas semblable, que d'après un warrant émané par le gouverneur. Or, dans la cause présente, le gouverneur n'avait rien fait, et par conséquent le juge n'avait aucune juridiction.

Le juge promet que, dans l'après-midi, il donnerait sa décision au sujet de cette objection importante. En effet, après avoir entendu les savants adversaires des jeunes accusés, il donna gain de cause à M. Kerr, et termina son jugement en ces termes :

“ Je décide qu'en l'absence d'un mandat ou
“ warrant du gouverneur pour autoriser l'arres-
“ tation des accusés, ainsi que le veut l'acte
“ impérial, je n'ai et ne possède pas de juridiction
“ en cette matière. Et conséquemment, je suis
“ tenu en loi et je dois à la justice et à un
“ esprit d'impartialité bien comprise, d'ordonner
“ de suite la mise en liberté des prisonniers et
“ le renvoi de toutes les accusations portées
“ contre eux devant moi. Que les prisonniers

“ soient de suite rendus à leur liberté individuelle.”

Des applaudissements frénétiques accueillirent la décision de Son Honneur, et la foule accompagna les accusés, ou plutôt les porta en triomphe jusqu'en dehors de la Cour. On eut dit qu'une victoire importante venait d'être remportée contre les ennemis : c'était une véritable fête.

Les jeunes officiers étaient ravis du résultat. Young surtout s'en donnait à cœur joie, et, une fois échappé des mains de la foule en délire, il se lança dans un *sleigh* de louage pour jouir une bonne fois du grand air dont il avait été privé si longtemps.

Le soir, il partageait, avec ses compagnons, l'honneur d'un excellent dîner auquel les avait conviés un citoyen de Montréal. Nul doute que l'on but à la santé des banquiers de Saint-Alban, du fameux Dix et du gouvernement des États-Unis !

XII

Il est plus facile d'imaginer que de dire l'indignation et la fureur des Yankees, quand ils apprirent la mise en liberté des incursionnistes. Leur colère ne connut pas de bornes, et, sans s'inquiéter d'étudier le jugement si bien élaboré du juge Coursol, leurs journaux se répandirent en invectives les plus violentes contre lui et contre le gouvernement canadien qui permettait de tels dénis de justice !

Exaspéré de pareils actes, le général Dix enjoignit à ses troupes d'aller capturer les maraudeurs sur le territoire canadien. Mais son gouvernement trouva la mesure un peu violente et la désavoua.

Dans la suite, le général en vint à des sentiments plus modérés et ne dédaigna pas d'entrer en pourparlers avec les autorités canadiennes.

Quoi qu'il en soit, les fédéraux firent tant de bruit et de menaces, que les ministres canadiens se crurent obligés de faire quelques concessions pour apaiser cette tempête, et, le 16 décembre, on apprit qu'ils blâmaient, sinon le jugement, du moins la manière d'agir du juge Coursol.

Rien de plus curieux que de lire les journaux de l'époque. Quelques-uns, partisans outrés du gouvernement, avaient d'abord loué l'honorable juge et avaient bravement tourné en ridicule les fédéraux. Jusque-là, ces journaux avaient plaidé avec chaleur la cause des jeunes confédérés. Mais, tout à coup, leurs sympathies et leurs jugements se transformèrent, comme par enchantement. A peine la pensée des ministres fut-elle connue, qu'ils se mirent d'abord à parler moins favorablement des incursionnistes, puis ensuite à blâmer vertement la conduite du juge Coursol. Il aurait pu attendre au moins quelques jours, disaient-ils, pour s'entendre avec le gouvernement ; sa précipitation était inexcusable et pouvait être la cause d'un conflit sérieux entre le Canada et les États-Unis.

Quant aux journaux de l'opposition, il va sans dire qu'ils tombaient à bras raccourcis sur le gouvernement, et qu'ils condamnaient à outrance

tout ce qu'il avait fait et tout ce qu'il se proposait de faire. Tant il est vrai qu'alors, comme aujourd'hui, les opinions pouvaient changer en très peu de temps, et que l'esclavage n'existait pas seulement dans le Sud des États-Unis.

Plusieurs amis des incursionnistes regrettaient la décision du juge Coursol ; d'autres, plus indépendants et pour des raisons différentes, prétendaient qu'il aurait mieux valu juger l'affaire au mérite. Selon eux, la position des incursionnistes n'en aurait été que meilleure. Il était facile, disait-on, de prouver l'authenticité de leurs pièces justificatives par des personnes de Richmond se trouvant à Montréal ; du reste, les *raiders* avaient en leur faveur un témoignage prouvant très fortement qu'ils étaient de véritables belligérants. Sowles, le caissier de la banque nationale de Saint-Alban, avait dit qu'en entrant les maraudeurs s'étaient écriés :

— Nous sommes venus pour voler votre banque, en représailles des outrages commis par le général Sheridan. Nous représentons les États confédérés de l'Amérique.

Le jugement de la Cour leur aurait sans doute été favorable, et le gouvernement fédéral des

États-Unis n'aurait eu rien à dire. Cette opinion était loin d'être déraisonnable ; mais, d'un autre côté, le juge Coursol ne pouvait pas rendre de jugement s'il n'avait pas de juridiction.

Bref, le gouvernement canadien prit de suite des mesures pour faire arrêter de nouveau les *raiders* qui étaient loin de s'attendre à cet excès de rigueur. Des warrants furent émanés, et tous les liniers américains et canadiens furent mis à contribution pour donner la chasse aux jeunes américains.

Il ne nous appartient pas de juger le gouvernement canadien, et nous supposons charitablement qu'il avait d'excellentes raisons pour agir comme il faisait, et qu'il n'était mû, en aucune sorte, par la peur, mais bien par le sentiment de ce qu'il se devait à lui-même et à une nation amie.

C'est, au reste, le jugement que portèrent un très grand nombre d'hommes bien pensants de l'époque, et ce n'est pas nous qui oserions le blâmer maintenant.

Le grand connétable Bissonnette prit le chemin du Haut-Canada, et le connétable Erma-tinger celui de la Rivière-du-Loup, dans le comté

de Témiscouata ; une nombreuse escouade de police était à leur disposition, et elle fut échelonnée sur tout le littoral du fleuve, chargée de veiller sur les passages réputés les plus favorables aux fuyards.

Bientôt les officiers de police Bureau et Rosa arrêterent à la Pointe - aux - Trembles : Spun, Swager et un nommé Betterworth, que l'on supposait avoir échappé aux recherches et aux poursuites faites au mois d'octobre précédent.

Ernatinger, parti de Montréal, se rendit à Québec, puis à la Rivière-du-Loup, ayant le soin de laisser des hommes à Québec, et à d'autres endroits où aboutissaient des routes conduisant soit au Nouveau-Brunswick, soit aux États-Unis. Il stationna au village de la Rivière-du-Loup jusqu'au 20 décembre, occupé à veiller sur tous les voyageurs suspects.

Ayant remarqué qu'il existe trois chemins qui vont se rencontrer à la paroisse de Saint-François, aux portes du Nouveau-Brunswick, il alla plus tard s'y mettre en sentinelle, accompagné de trois hommes de police.

XIII

Que faisaient nos *raiders* pendant que tous les limiers lancés par le gouvernement se mettaient à leurs trousses ?

Fatigués de leur longue détention, et trouvant à Montréal presque autant d'amis que de citoyens, ils s'endormaient dans une trompeuse sécurité et se laissaient amollir par ces nouvelles délices de Capoue. Prenant trop peu de souci des dangers de l'avenir, ils perdaient un temps précieux en amusements, en promenades et en festins, parmi la société de Montréal et des environs.

Au moment où le deuxième mandat d'amener fut lancé contre eux, ils n'étaient nullement préparés à prendre des mesures pour s'y soustraire. Avec toute la folle témérité de leur âge, ils manquèrent de la plus élémentaire prudence.

Leur chef Young, après s'être refusé longtemps à croire au nouveau danger qui le menaçait, lui et ses compagnons, songea enfin à s'éloigner.

Pour déjouer la police qu'il croyait sur la rive sud, il prit le côté du nord, en partant de Montréal. S'adressant au premier cocher venu, il eut, pour le conduire, un vieil irlandais, un cheval étique et une mauvaise voiture. Le voilà parti avec deux de ses compagnons.

Pour comble de mésaventure, leur vieux conducteur était à peu près aussi ignorant qu'eux des localités qu'il fallait traverser. Il piqua à Terrebonne, passa par Mascouche et revint à l'Assomption. Nul d'entre eux ne savait un traître mot de français et leur guide ignorait également cette langue. On conçoit quel devait en être l'inconvénient au milieu d'une population dont les habitants ne parlent que le français. A tout instant, il fallait arrêter pour demander des renseignements. On frappait à mainte habitation, et chaque fois, c'était une scène de colère de la part du cocher qui s'exaspérait et s'emportait contre ses interlocuteurs dont il ne parvenait pas à se faire comprendre.

De pareilles altercations étaient un danger con-

tinuel pour les fugitifs, que tout ce bruit pouvait faire soupçonner et découvrir, en donnant partout l'éveil sur leur passage.

L'intensité du froid, la faim, et l'épuisement de leur misérable cheval, forçaient fréquemment les voyageurs à interrompre leur fuite.

Enfin, ils arrivèrent aux Trois-Rivières, où ils purent se procurer des chevaux plus forts et plus rapides.

Comprenant alors, par les nouveaux avis qu'il avait reçus, toute l'imminence du danger, Young déploya toute la diligence possible et atteignit en peu de temps Lévis, puis la Rivière-Ouelle, où lui et ses amis furent découverts par quelques-uns des principaux de l'endroit, à l'hôtel Danjou, qui leur avait servi de refuge pendant une nuit. Les fugitifs ne furent cependant pas inquiétés, grâce aux sympathies sudistes de ceux qui avaient reconnu leurs traces et ils purent reprendre leur route, le 20 décembre, à la tombée de la nuit, malgré une épouvantable tempête de neige, à travers laquelle ils eurent toutes les peines du monde à se frayer un chemin.

Un de leurs nouveaux conducteurs n'était autre que ce même individu que nous avons vu

délivré de prison à Saint-Thomas de Montmagny, par notre ami, David Têtu.

Après s'être reposés, ainsi que leurs chevaux, à Saint-Alexandre, pendant quelques heures, ils se remirent en marche, quoique épuisés de fatigue, et arrivèrent à la Rivière-du-Loup, à l'aube du jour.

Les fugitifs étaient au moment de toucher le but de leur voyage et de franchir les frontières canadiennes. Ils se croyaient déjà échappés aux recherches des limiers attachés à leurs pas, lorsqu'ils arrivèrent à la paroisse de Saint-François, située à vingt milles de la Rivière-du-Loup. C'est là que les attendaient les sentinelles que le chef de police y avait établies.

A peine étaient-ils entrés dans l'auberge du lieu et avaient-ils déposé leurs fourrures, qu'ils se virent en face d'hommes à la mine suspecte, qu'ils reconnurent bientôt pour des agents de police.

Surpris, mais non décontenancés, ils ne mirent pas de temps à se rendre compte de la situation.

— M. Ermatinger, fit Young, un peu ému, en abordant le chef de police, eh ! bien, oui, je suis

votre prisonnier ! Il n'en est pas moins vrai qu'après tant de fatigues et d'ennuis, après une marche de trois cents milles et arrivés à trente milles seulement des frontières du Nouveau-Brunswick, il est fort désagréable de se voir forcé de rebrousser chemin.

Il faut avouer qu'en effet, il était bien dur pour nos pauvres incursionnistes de retourner à Montréal. Il fallut pourtant s'y résigner. Ils le firent de bonne grâce, retrouvant bientôt leur courage et même leur gaieté.

Young, en particulier, montra autant de courtoisie que de sang-froid et se conduisit en soldat accoutumé aux accidents de la guerre.

Bennett Young remarquait plaisamment que ce serait le quatrième Noël qu'il allait passer loin de sa famille, et que bien probablement le plus agréable ne serait pas celui qu'il était sur le point de fêter au Canada.

Le 24 décembre, cinq des *raiders* étaient enfermés de nouveau dans la prison de Montréal : c'étaient Young, Hutchinson, Spun, Teavis et Swager.

Betterworth qui, ainsi que nous l'avons dit,

avait été arrêté à la Pointe-aux-Trembles, fut mis en liberté, car on avait sévi contre lui sans mandat, ni autorisation.

Quant aux autres incursionnistes, plus habiles ou plus chanceux que l'infortuné Young et ses compagnons, ils avaient réussi à déjouer les plans de la police et à s'échapper dans un pays plus hospitalier que le Canada.

Nous ne les suivrons pas dans leur fuite, et nous nous contenterons de nous occuper de quatre d'entre eux : Collins, Scott, Bruce et Doty, qui demeurèrent d'abord cachés à Montréal, chez des amis fidèles.

Nous verrons, dans la suite, par quelle série d'étapes et d'aventures ils eurent à passer, avant de trouver une retraite sûre pour s'y abriter le reste de l'hiver, et comment ils opérèrent ensuite leur évasion.

XIV

Le 27 décembre, Young et ses quatre compagnons de captivité furent amenés devant les tribunaux ; cette fois, c'était le juge Smith qui présidait la Cour. Il était muni des plus amples pouvoirs ; les accusés allaient être jugés au mérite de la question.

Quant à ceux-ci, après avoir passé par tant de traverses, ils pensaient bien avoir gagné leur liberté, mais tel n'était pas l'avis d'un trop grand nombre.

Les captifs eurent donc à subir encore un ennuyeux procès. Les mêmes témoignages furent donnés, et les incursionnistes furent encore appelés à faire des déclarations volontaires.

Young saisit cette occasion pour se plaindre des amertumes dont lui et ses amis avaient été

abreuvés, et pour exhaler avec un redoublement d'indignation ses sentiments d'aversion contre les fédéraux.

“ Les mesures de répression m'affligent comme
“ les autres, dit-il, dans son discours, mais j'ai
“ tant souffert en luttant pour l'indépendance et
“ la liberté, que je ne puis avoir de sympathie
“ pour les oppresseurs de ma patrie bien-aimée.
“ En présence du pillage et de la désolation qui
“ marquent le passage des fédéraux, au bruit
“ des gémissements de la veuve et de l'orphelin,
“ quelqu'un s'étonnera-t-il que le désir d'une
“ juste vengeance enflamme mon cœur? Il en
“ est si peu, dans le Sud, qui n'aient pas eu à
“ souffrir! Dans cette guerre, la civilisation a été
“ épouvantée, et les démons ont célébré la mar-
“ che rétrograde de tout ce qui était digne de
“ la créature faite à l'image de Dieu. J'ai laissé
“ mon foyer, mes amis, le luxe et la tranquillité,
“ pour défendre une juste cause. Dépouillé et
“ chassé de ma patrie, j'ai épousé la querelle du
“ peuple dont le sang remplit mes veines, et je
“ ne saurais regarder en arrière; aussi, plutôt
“ que de fléchir, je suis prêt à m'offrir en victime
“ pour la plus sainte des causes. J'ai pu déjà
“ braver la mort, et je sais ce qui m'est réservé,

“ si on me livre aux mains de mes ennemis. Je
“ puis mourir en digne fils du Sud, et dix mille
“ agonies à souffrir ne sauraient me faire re-
“ gretter un seul instant la part que j’ai prise à
“ cette grande lutte. J’ai cru que le Canada
“ soutiendrait son antique réputation et me ga-
“ rantirait la neutralité proclamée par la reine.
“ Ce n’est donc pas sans étonnement que j’ai vu
“ l’action du gouvernement contre nous. Tout
“ ce que je demande, c’est l’administration de la
“ justice. Je suis complètement tranquille sur
“ l’intégrité de la Cour. Je puis espérer que le
“ juge devant qui je comparais en ce moment ne
“ pourra que me faire droit, dussent les cieux
“ s’écrouler, et je sais qu’il met le sens de la jus-
“ tice au-dessus de l’influence gouvernementale
“ et des clameurs de la crainte. Le drapeau an-
“ glais a toujours été l’emblème de la protection
“ pour l’opprimé. Au besoin, je pourrai vérifier
“ les paroles suivantes de Son Honneur Seddon,
“ notre secrétaire de la guerre : “ Licutenant, vous
“ partez pour une mission dangereuse, mais vous
“ et votre commandement serez protégés.” Et je
“ puis dire aux bonnes gens de Saint-Alban que
“ le jour de ma mort sera une cause de deuil pour
“ les meilleures familles de l’État aux vertes
“ montagnes. Ma mort sera vengée par le sang

“ des officiers du Vermont. Je le répète, mon
“ âme est prête à supporter le sort qui m’est
“ réservé, et si la justice anglaise me fait défaut,
“ mon gouvernement saura me venger.”

L’un des avocats demanda alors un délai pour que les incursionnistes pussent se procurer les preuves de leur délégation. Un d’eux qui avait réussi à s’échapper, était parti pour chercher les pièces nécessaires à la cause, et peut-être serait-il de retour dans un mois. Le gouvernement des États-Unis ayant refusé un sauf-conduit au délégué des prisonniers, son voyage était difficile et serait nécessairement long. La justice exigeait que l’on attendît quelque temps son retour, et il serait injuste de refuser le délai d’un mois. Ce délai fut en effet accordé, et la Cour s’ajourna jusqu’au 10 février 1865.

Cependant, le délégué des incursionnistes était en marche pour atteindre Richmond, mais en vain multipliait-il ses actes de prudence, en vain voyageait-il avec toute la rapidité possible, les Yankees se trouvaient partout sur sa route, et il finit par tomber entre leurs mains.

Les prisonniers se virent donc privés d'un grand moyen de défense ; aussi, lorsque le procès recommença le 10 février, demandèrent-ils encore un nouveau délai pour qu'un autre délégué fût envoyé et rapportât les preuves jugées si importantes.

Mais, cette fois, la Cour répondit par un refus, et il fallut se décider à recevoir la sentence du juge.

Dans l'intervalle, on avait écrit en Angleterre et ailleurs, pour consulter des autorités impor-

tantes, et toutes ou presque toutes s'accordaient à dire que les jeunes confédérés devaient être reconnus comme belligérants. C'est aussi ce que décida Son Honneur le juge Smith en rendant son jugement, et il termina en disant qu'il n'avait pas le droit de livrer aux autorités américaines les incursionnistes de Saint-Alban, et que l'acte qu'ils avaient commis ne tombait pas sous le coup du traité d'extradition.

Comme après la sentence du juge Coursol, les plus chaleureux applaudissements témoignèrent en pleine Cour, de la joie universelle, et la foule reconduisit en triomphe les *raiders* jusqu'à la prison.

Car, hélas ! c'était à la prison qu'ils se rendaient. Le juge ne les avait pas mis en liberté, et un troisième procès leur était réservé. Il leur fallait prouver maintenant que leur expédition n'avait pas été préparée sur le territoire canadien, et qu'ainsi ils n'avaient pas violé la neutralité du pays.

Le gouvernement américain avait déclaré qu'il renoncerait à toute tentative d'extradition, si les autorités canadiennes instituaient un procès pour violation de leur neutralité.

Le 5 avril, les maraudeurs furent conduits sous escorte de Montréal à Toronto, où devait s'instruire cette cause.

L'issue paraissait peu à craindre, et l'opinion générale était que les accusés seraient mis en liberté après quelques mois de prison, ou même après avoir seulement payé une amende plus ou moins forte.

Ce fut le 10 avril que les *raiders* comparurent devant le juge.

Après un court examen, Teavis, Swager, Spun et Hutchinson, dont la conduite parut à l'abri de toute accusation, furent immédiatement mis en liberté.

Young seul fut renvoyé de nouveau en prison pour subir son procès aux prochaines assises criminelles.

A Toronto, comme à Montréal, toutes les sympathies se déclarèrent pour les jeunes Sudistes, et là aussi les acclamations retentirent dans l'enceinte du palais de justice, lorsque quatre d'entre eux furent définitivement mis en liberté.

Quant à Young, que sa qualité de chef mettait

en évidence et sur qui retombèrent les plus rudes épreuves, il fut admis à caution.

Quelle fut sa destinée après ces événements ? Comment parvint-il à sortir du Canada et à rentrer dans les États confédérés ? Par quelles manifestations fut-il salué à son retour dans sa ville natale ? Quels nouveaux deuils trouva-t-il dans ses foyers, déjà si désolés par cette désastreuse guerre ?

Nous n'avons pu réussir à retrouver les traces de ce courageux chef de bande. La paix, qui ne tarda pas à être conclue, lui permit sans doute de regagner ses foyers, sans être molesté par les autorités américaines.

Peut-être des recherches plus attentives nous permettraient-elles de lever un coin du voile qui nous dérobe les événements qui marquèrent la suite de sa vie. Il y aurait sans doute, dans ces révélations, plus d'une page émouvante et pleine d'intérêt pour le lecteur, qui a suivi, avec sympathie, les péripéties du drame dont Young a été le principal acteur.

XVI

On connaît maintenant les diverses phases de cette affaire de Saint-Alban, qui eut tant de retentissement au Canada et aux États-Unis. Ceux qui l'entreprirent voulaient se venger des fédéraux et exciter leur colère, en les frappant de terreur et en enlevant des capitaux considérables. Ils réussirent au delà de leurs espérances ; et, s'ils avaient trouvé au Canada la bienvenue qu'ils étaient en droit d'attendre, leur triomphe aurait été sans mélange.

Mais les persécutions dont ils furent l'objet furent comme l'ombre dans ce brillant tableau.

Toutefois leur sort aurait pu être encore plus à plaindre et ils durent s'estimer heureux d'en être quittes à si bon marché, en songeant aux supplices qui les attendaient, s'ils eussent été livrés à leur bourreaux.

Ce fait d'armes devint la cause d'une organisation plus effective de nos milices, et des exercices militaires qui leur donnèrent de meilleures notions sur le métier de la guerre.

Le gouvernement canadien, craignant le renouvellement de pareilles attaques, et désirant calmer les esprits et se concilier la bienveillance des Américains du Nord, entretenit, pendant assez longtemps, des troupes pour garder les frontières et faire respecter la neutralité canadienne.

Cette attitude était d'ailleurs devenue nécessaire, par suite des menaces et des projets des conspirateurs fénien, qui firent craindre, pendant quelque temps, des troubles sérieux avec nos voisins.

Heureusement que tous ces projets d'attaque n'eurent aucune suite et que nos braves volontaires n'eurent guère qu'à faire sentinelle sur nos frontières.

XVII

Il nous reste maintenant à raconter les incidents qui signalèrent la fuite des quatre *raiders* Collins, Scott, Bruce et Doty.

Comme on l'a vu, dans le cours de ce récit, le hasard des événements avait fractionné en trois bandes la troupe des *raiders*. La première était tombée à deux reprises entre les mains des agents du gouvernement et avait été traînée de tribunaux en tribunaux ; la seconde, plus habile dans ses mouvements ou mieux favorisée par le sort, avait échappé à toutes les perquisitions et avait retrouvé la liberté sur un sol plus hospitalier ; la troisième, qui ne se composait, comme nous venons de le dire, que de quatre *raiders* : Collins, Scott, Bruce et Doty, après avoir été saisie une première fois, avait réussi à trouver une retraite momentanée au centre même des

recherches. Quelques amis de Montréal les abritèrent, pendant quelques jours, dans leurs maisons. Mais les *rangers* comprenaient bien qu'ils ne pouvaient rester si près du danger sans être découverts et ils songèrent à combiner un plan de fuite mieux conçu que celui de Bennett Young et de sa suite.

XVIII

Une nuit, pendant qu'une violente tempête de vent de nord-est enveloppait de tourbillons de neige la tête chenue du promontoire sur lequel est assise la ville de Québec, et que, dans les rues désertes, les falots vacillaient, prêts à s'éteindre, sous les coups redoublés de la rafale, la tranquille lumière d'une lampe brillait seule dans une mansarde de la Basse-Ville.

L'heure était déjà très avancée. Minuit avait sonné et toutes les fenêtres illuminées des environs s'étaient peu à peu éteintes et enveloppées dans la même obscurité.

Au fond de l'étroit réduit qu'éclairait cette lampe solitaire, un homme veillait dans le silence. Assis devant une table chargée de papiers, de cartes marines, d'instruments de mathématiques étendus négligemment sur un

plan de machine à vapeur à moitié achevé, il paraissait enseveli dans une profonde rêverie.

De temps en temps, les yeux fixés au plafond, il regardait un objet que lui seul était capable d'apercevoir. Car, doué d'une merveilleuse faculté imaginative, il l'évoquait dans son esprit et l'apercevait dans tous ses détails, avec une aussi vivante réalité que si cet objet eût été présent à sa vue. Puis, sortant tout à coup de cette contemplation, il se levait brusquement de son siège, circulait à grands pas autour de sa table, gesticulant avec vivacité, se parlant à lui-même d'un air inspiré et entrecoupant de longs silences les lambeaux à demi articulés de son discours.

A sa haute taille, à ses épaules légèrement voûtées et largement découplées, à sa démarche tout à la fois élastique et ferme, à son abondante chevelure rayée de quelques rares fils d'argent, à l'exquise expression de douceur répandue sur ses traits et surtout dans son regard, on a reconnu le vaillant trappeur, l'intrépide canotier, le voyageur infatigable, que nous avons mis en scène au commencement de ce récit, en un mot : David Têtu.

Arrivé tard dans l'automne des parages du

Golfe, il continuait, durant les heures de solitude et de loisirs que lui faisait l'hiver, ses études favorites et les travaux d'invention qui ne cessent de hanter son imagination.

A l'heure où nous le retrouvons, il était occupé au dernier perfectionnement de son navire-poisson, un de ses projets les plus longtemps et les plus amoureusement caressés.

Soudain il fut réveillé de ses rêveries par une secousse dont la violence fit craquer la toiture de sa mansarde. C'était le moment où la tempête sévissait dans toute sa fureur, faisant grincer les girouettes et les enseignes suspendues aux vitrines, siffler les fils télégraphiques et dispersant au vent les bardeaux de cèdre enlevés aux lucarnes vermoulues des maisons de la rue Sault-au-Matelot.

David se leva brusquement et, déposant le compas qu'il avait à la main, il se dirigea vers l'unique fenêtre de sa chambre et se pencha sur la vitre pour jeter un coup d'œil dans la rue. Un fort coup de poing appliqué sur le cadre de l'ouverture fit tomber l'épaisse couche de neige qui recouvrait les vitres, et il aperçut, en bas, dans la rue longeant l'étroit trottoir voisin, un homme enveloppé dans un long capot de fourrures.

Arrivé en face, cet inconnu traversa la rue, et disparut avant que David put apercevoir de quel côté il se dirigeait. L'instant d'après, des pas assourdis se firent entendre dans l'escalier qui conduisait à la mansarde ; bientôt ils devinrent plus distincts et il parut évident qu'un individu se dirigeait vers la porte d'entrée.

Intrigué par cette visite à laquelle il ne s'attendait pas, à cette heure tardive de la nuit, David interrompit sa promenade circulaire autour de son étroit logis et prêta une oreille plus attentive. Sa porte s'ouvrit sans que l'étranger prit la peine de frapper.

— Comment vas-tu ? cousin, s'écria David, avec son franc sourire, sa parole douce et sa bonhomie habituelle.

— Bien, je te remercie.

— Mais qu'est-ce qui t'amène à cette heure avancée de la nuit, ou plutôt de si bonne heure, car si l'on était en été, la barre du jour commencerait à paraître ? Tu es bien toujours le même faisant du jour la nuit et de la nuit le jour !

— Tu as belle grâce de me le reprocher, repartit le visiteur. Passe encore si j'avais troublé tes

rêves : mais si tu rêves, tu me parais le faire à la manière des somnambules, ou plutôt tu songes à de nouvelles inventions. Qu'as-tu encore sur le chantier ? Quelle est cette nouvelle machine que tu dessines ? ajouta l'étranger en jetant un coup d'œil sur le plan étendu sur la table et fixé aux coins par quatre punaises de cuivre.

— Assieds-toi, ôte ton capot, et je m'en vais t'expliquer cela.

Ce disant, David, le compas à la main, se mit à lui indiquer les principales lignes du navire-poisson, et à raconter par quel procédé ingénieux il allait lui imprimer un mouvement, mais un mouvement dont la rapidité allait opérer une révolution dans l'art nautique.

L'étranger, dont nous taisons le nom, déjà bien connu dans le monde canadien, et qui, plus tard, devait devenir l'un de nos hommes les plus célèbres, paraissait ne prêter qu'une oreille distraite aux savantes combinaisons de son interlocuteur. Son esprit était visiblement entraîné dans une toute autre direction.

Le curieux qui, en ce moment, aurait entrebâillé la porte pour jeter un coup d'œil dans l'intérieur de la mansarde, n'aurait pu s'empê-

cher d'être captivé en apercevant la noble et majestueuse prestance du nouveau venu, qui venait de se lever de son siège et se tenait, en ce moment, accoudé au manteau de l'humble cheminée, au-dessus de laquelle s'allongeait une énorme tête d'orignal empanachée de son gigantesque bois.

La lumière de la lampe répandait sur toute sa personne des reflets intenses et rougeâtres à la Rembrandt, qui, contrastant avec les ombres profondes qui l'entouraient, dessinaient ses traits en saillie, comme un bas-relief de grand-maître. Un galbe puissant qui rappelait la statue d'Hercule Pharnèse, avec sa large poitrine, ses épaules superbes servant de base à une tête qu'un artiste aurait aimé à modeler, une taille qui paraissait pour le moins aussi grande que celle de son ami, des traits réguliers et vigoureusement accentués, un nez aquilin aux ailes gracieusement découpées, une bouche à la fois fine et ferme, dont la lèvre supérieure portait une abondante moustache, un menton proéminent, signe infailible d'énergie, comme savait en peindre Léonard de Vinci, un large front autour duquel une chevelure légèrement grisonnante dessinait des anses profondes : tel était le por-

trait de ce personnage. Mais ce qui attirait surtout l'attention, lorsqu'on le regardait attentivement, c'était son œil de lynx qui brillait comme une escarboucle, ou comme des éclairs phosphorescents, sous leurs arcades saillantes ornées d'épais sourcils. Au repos, cet œil étincelant avait des rayons de douceur qui ne pouvaient partir que d'une âme profondément sensible et d'un cœur plus généreux encore. Mais lorsque ces regards étaient enflammés par la passion et qu'ils servaient d'interprète à une parole aussi véhémement que persuasive, et à un geste mêlé d'élégance et de force, il était impossible d'en soutenir l'éclat.

Au moment où David, tout entier à son sujet, ne remarquait pas l'indifférence avec laquelle son ami accueillait les explications enthousiastes de ses nouvelles théories, il fut brusquement interrompu.

— Écoute, David, tu continueras un autre tantôt à me développer ton dernier problème. Tu comprends que, pour être descendu à la Basse-Ville à une pareille heure et par un pareil temps, il faut que j'aie en tête quelque projet important à te communiquer.

Aussitôt, David, sans paraître le moins du monde contrarié, remit son compas dans son étui de mathématiques, et, se levant avec le sourire le plus bienveillant qui se puisse imaginer :

— Qu'y a-t-il donc de nouveau ? fit-il.

— Pauvre David ! Tu me fais l'effet de Robinson dans son île. Enfermé comme lui, dans une île de rêves et bâtissant toujours, non pas des cabanes pour t'abriter, mais des châteaux en Espagne, tu ne vois rien de ce qui se passe autour de toi.

— Tu penses ? repartit froidement notre inventeur.

— Connais-tu la nouvelle du jour ?

— Laquelle ?

— L'affaire de Saint-Alban.

— En effet, reprit David, le capitaine Joncas m'en a dit un mot l'automne passé. Il paraît que ces *raiders* sont de braves gens, et que nos amis du Canada les aiment mieux que les Américains.

— Connais-tu, reprit l'étranger, les derniers détails du procès qu'ils viennent de subir ? Le

jugement du juge Coursol, qui les a fait mettre en liberté, a soulevé une telle tempête aux États-Unis, que notre gouvernement est épouvanté des conséquences de cette hardiesse, et qu'il a donné de nouveau l'ordre de les faire saisir. Quatre des *raiders* sont en ce moment cachés à Montréal, mais ils ne peuvent y demeurer plus longtemps sans courir les plus grands dangers ; il faut de toute nécessité qu'ils prennent la fuite de quelque côté. La difficulté, c'est de leur trouver un guide sûr et fidèle. J'ai pensé à toi, David, et je viens te demander si tu veux leur sauver la vie.

— S'il s'agit de sauver la vie de quelqu'un de mes semblables, répondit Têtu, je suis prêt à sacrifier la mienne !

XIX

Dès le matin de cette entrevue, quelques affiliés, aidés de David et de son ami, commencèrent à organiser le projet d'évasion. Deux citoyens de Montréal, qui avaient pris à cœur la cause des *raiders*, se joignirent à eux.

On tint d'abord conseil chez une dame Saint-Pierre, dans la rue d'Aiguillon. Têtu réitéra son offre généreuse de se dévouer, s'il le fallait, pour ces étrangers qu'il n'avait jamais vus. Cette offre fut tout de suite acceptée.

Mais il s'agissait de décider quel chemin prendraient les confédérés pour pouvoir parvenir aux frontières, sans tomber entre les mains de l'ennemi. Quelqu'un proposa de les faire évader en suivant la rive sud du fleuve, pour gagner le chemin Elgin ou le chemin Témiscouata.

— Je ne prendrai certainement pas cette voie,

dit David, car elle nous mènerait dans la gueule du loup. Rappelez-vous ce qui est arrivé à Young et à ses deux amis : nous devons profiter de leur malheur et ne pas commettre les mêmes fautes. Vous le savez, les limiers américains n'ont pas abandonné la partie, et la police canadienne ne cesse de surveiller toutes les routes conduisant aux frontières. Supposé même que nous trompions leur vigilance, il faudra faire de longues marches à travers les bois, et les incursionnistes, n'ayant jamais chaussé de raquettes, ne pourront supporter les fatigues qui les attendent. Pourquoi ne pas choisir de préférence la rive nord ? Là, peu de limiers à craindre, peu de dangers à courir. Je conduirai mes protégés à la Pointe-à-la-Cariole, où j'ai une maison de pêche éloignée de toute habitation. Personne ne pourra s'imaginer que les jeunes gens du Kentucky sont allés y chercher un asile au milieu de l'hiver. Je les y installe de mon mieux pour qu'ils y demeurent une partie de la saison, puis je reviens ici. Nous nous procurons une goélette, et, de bonne heure au printemps, j'irai prendre mes hommes pour les mener à Halifax.

Connaissant ce que Têtu pouvait faire, tous approuvèrent ce plan aussi sage qu'habilement conçu.

— Si les *raiders* ne peuvent demeurer à la Pointe-à-la-Cariole, ajouta l'ami de Têtu, tu pourras les conduire chez notre vieille connaissance, M. John E. Barry, aux Escoumins, et les confier à sa garde. Je ne sais pas de quel côté sont ses sympathies dans la guerre américaine, mais je connais son bon cœur et son honorabilité. Dans tous les cas, on peut se fier à sa discrétion.

Bref, il fut décidé de s'en remettre complètement à David Têtu. Aussi, il faut le dire, c'était bien l'homme qu'il fallait pour sauver les jeunes confédérés. N'ayant jamais eu peur pour sa vie, se jouant des dangers comme de la fatigue et des privations, ayant une connaissance parfaite de tout le littoral du Saint-Laurent, nul mieux que lui ne pouvait se charger de leur fuite ; nul n'était plus digne de servir de guide ou plutôt de capitaine à de pareils soldats.

Les fédéraux pourront maintenant lancer leurs limiers les mieux exercés, la police de Sa Majesté pourra multiplier ses recherches, toutes leurs démarches seront vaines et inutiles.

Quelques heures après cette réunion, un télégramme fut envoyé à Montréal pour donner avis aux *raiders* de partir sans délai, et les informer

que tous les préparatifs étaient faits à Québec pour leur évasion.

Il fut convenu en même temps que leur guide les attendrait à l'hôtel Saint-Charles, sur le chemin de Beauport.

XX

Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec le jeune *raider*, dont le beau caractère et l'attitude martiale, avaient produit une si profonde sensation, lors du premier procès.

Collins était un charmant militaire, actif, grand de taille, brun de figure, aux traits réguliers encadrés d'une magnifique chevelure noire. Fils d'un ministre baptiste, il professait la religion de son père. D'une intelligence élevée, il était fort instruit et d'une conversation aussi intéressante qu'enjouée.

Scott était un soldat d'une autre nature, non moins instruit que son compagnon. C'était l'officier élégant, causeur, l'ornement des salons et le favori des dames. D'une stature aussi élevée que celle de Collins, mais plus svelte, avec un teint clair et des cheveux d'un blond châtain, il n'avait

pas l'apparence virile de son compagnon, quoiqu'il eût donné, en maintes circonstances, des preuves de l'énergie de son caractère, de son courage et d'une capacité peu ordinaire pour supporter les fatigues de la guerre.

Quant à Bruce, il était d'une taille moyenne, également instruit et distingué, brisé à la vie militaire, et doué, comme ses deux compagnons, de rares agréments de société.

Le quatrième des *raiders*, Doty, jeune homme d'une taille au-dessous de la moyenne et grêle de forme, mais doué d'une force physique qu'on n'aurait pas soupçonné au premier abord, était le seul dont la physionomie, l'éducation et les manières n'offrissent rien de remarquable. Il avait toute la fougue et l'impétuosité de la jeunesse.

Il suffisait de considérer un instant ces quatre *raiders*, pour se convaincre qu'ils étaient rompus à toutes les fatigues et à tous les dangers de la guerre. Évidemment les organisateurs de l'affaire de Saint-Alban avaient fait choix, pour ce hardi coup de main, des hommes d'élite de l'armée confédérée.

Les quatre *raiders* partirent sans accident de

Montréal, munis d'excellents chevaux et de conducteurs prudents et expérimentés.

Ils mirent peu de temps à faire ce long et fatigant voyage, en suivant la rive sud du fleuve.

Déguisés en *habitants*, portant pantalons et capots d'étoffe du pays, bottes sauvages du rouge le plus pur, ils purent éviter les perquisitions dangereuses et ils arrivèrent sains et saufs à Saint-Nicolas, près de Québec, où ils se reposèrent, pendant deux jours, des fatigues de ce pénible trajet.

N'ayant aucune nouvelle de leurs amis de Québec et craignant d'en recevoir de leurs ennemis, ils étaient loin d'être sans inquiétude ; aussi pour ne pas compromettre leurs chances de salut, ils se remirent en route malgré une effroyable tempête de neige et entreprirent de traverser le fleuve sur le magnifique pont de glace qui s'était formé cette année-là devant la ville.

Lorsque David eut appris le départ des *raiders* de Montréal, il se rendit souvent à l'hôtel Saint-Charles, lieu fixé pour le rendez-vous. Mais il en revenait toujours sans avoir aucune nouvelle. Enfin, un jour, il apprit que les jeunes confé-

dérés étaient passés à Saint-Nicolas et qu'ils en étaient partis à quatre heures de l'après-midi.

Le soir venu, comme il n'avait encore rien appris des fugitifs, Tétu les crut égarés sur le pont au milieu de la tempête et prit le parti d'aller les attendre ou les rejoindre à l'hôtel Lizotte, au bout de l'Île d'Orléans. Il s'y rendit en effet, accompagné d'un citoyen de Montréal et d'un autre de ses amis, ceux-là mêmes qui avaient fait partie du conseil tenu dans la rue d'Aiguillon. Il n'est pas sans intérêt de dire que ce dernier porte un nom bien connu dans les lettres canadiennes.

Le lendemain, le temps était tellement mauvais qu'il était impossible de songer à traverser le fleuve de nouveau, et Tétu, ne pouvant pas rester inactif et n'étant pas sans inquiétude, fit atteler un cheval et alla prendre des informations dans les paroisses de l'île pour savoir si les *raiders* ne s'y étaient pas réfugiés.

Ses recherches furent infructueuses ; mais comme le temps était devenu plus favorable, les trois amis se rendirent à Beauport, vers le soir, et allèrent passer la nuit à l'hôtel situé près du Sault Montmorency.

Là, de nouvelles contrariétés les attendaient : on voulut à peine les recevoir, et on les regarda avec défiance, comme s'ils eussent été des gens suspects. L'hôtelier finit par les loger dans une chambrette où ils faillirent périr de froid.

Peut-être les soupçonnait-on d'être des *raiders* ! Ils en étaient bien dignes, les braves qu'ils étaient !

Après avoir passé une partie de la nuit à geler bien plus qu'à dormir, le plus jeune se décida à aller demander un peu de bois pour réchauffer la chambre. Il monte un escalier et va frapper, à tout hasard, à plusieurs portes, mais partout on le rebute et il se voit forcé de rejoindre ses compagnons et de passer le reste de la nuit à grelotter avec eux.

Le lendemain matin, une vingtaine de personnes du voisinage étaient rassemblées à l'hôtel, attirées sans doute par la curiosité. Car le bruit de l'arrivée de ces trois étrangers s'était déjà répandu dans les environs. Il était évident que déjà les soupçons commençaient à s'éveiller et que le succès de l'entreprise pouvait être facilement compromis. Il était donc important de faire bonne contenance. David et ses compagnons se hâtèrent de se débarrasser de ces visiteurs

importuns en dissipant les doutes qui avaient pu naître dans leurs esprits. Tout le monde parut satisfait, surtout en présence de la bonne et loyale figure de Têtu qui faisait passer ce que pouvaient avoir de compromettant celles de ses deux compagnons.

Après avoir pris un déjeuner plus que frugal, nos trois voyageurs se séparèrent de ces bonnes gens qui savaient si peu exercer l'hospitalité et continuèrent leur route jusqu'à une petite distance en bas de l'église du Château-Richer.

Là, leur attention fut attirée par la présence de quelques soldats réunis dans une taverne, où David et ses amis entrèrent par hasard. Était-ce un poste de sentinelles placé là, par les autorités, pour surveiller les passants ? S'il en était ainsi, les *raiders* couraient grand risque d'être arrêtés. Heureusement que ces appréhensions furent de courte durée, car David apprit bientôt que c'était un piquet de soldats destiné à surveiller les déserteurs de l'armée régulière.

A force de questionner les habitants de l'endroit, Têtu parvint à apprendre que, la veille au soir, deux voitures, une cariole et un traîneau, dans lesquels semblaient être des étrangers,

avaient été vues au bas de la paroisse de l'Ange-Gardien, et descendaient vers la bonne Sainte-Anne.

Il se douta bien que ce devait être ses *raiders*, et il se hâta d'aller à leur rencontre, avec l'espoir de les rejoindre avant la fin de la journée. A peine avait-il fait quelques milles, qu'il aperçut deux voitures arrêtées en face de la maison d'un nommé Bacon, située à peu de distance de l'église de Sainte-Anne.

Ne doutant plus de la présence de ceux qu'il cherchait, il ne fit qu'un saut de sa voiture à la maison. En ouvrant la porte, il aperçut quatre voyageurs portant le costume d'*habitant*, mais aussi des figures dont la haute distinction trahissait une autre classe.

Attablés devant un copieux dîner, ils étaient en frais d'y faire honneur, avec l'appétit que développent les fatigues du voyage, l'air vif et le froid glacial de notre mois de janvier.

XXI

Quel avait été leur itinéraire et les causes de leur retard depuis leur départ de Saint-Nicolas ? Arrêtés par la tempête, pouvant à peine se frayer un passage à travers les chemins impraticables, où souvent les chevaux se perdaient dans la neige, ils n'arrivèrent sur le pont de glace qu'en pleine nuit ; et de crainte d'être découverts s'ils entraient dans la ville, ils s'aventurèrent sur le chemin tracé sur la glace, qui conduisait à Beauport.

Pour comble de malheur, la neige qui n'avait cessé de tomber, poussée par des tourbillons de vent, avait fait disparaître toute trace de route, et nos voyageurs finirent par s'égarer sur le pont. On conçoit facilement quelle dut être leur anxiété. Perdus, aussi bien que leur guide, dans cette immense plaine, où l'on ne

pouvait voir à quinze pas devant soi, ils la parcouraient en tous sens sans parvenir à se reconnaître. Leurs chevaux, harassés par une longue et pénible marche, étaient à bout de forces.

Eux-mêmes épuisés par le froid et la faim, sentaient leurs membres s'engourdir. Qu'allaient-ils devenir ? Que fallait-il faire ? Ils se regardaient et s'interrogeaient sans pouvoir répondre. Enfin, un des guides eut apercevoir quelques ondulations de terrain. Ils y poussèrent leurs chevaux et reconnurent bientôt les rivages de Beauport d'où, après avoir versé bien des fois de voiture, ils parvinrent à regagner le grand chemin.

Les longs retards causés par ce contretemps et cette suite de mésaventures, leur firent croire que David et ses compagnons s'étaient lassés d'attendre à l'hôtel St-Charles et les avaient précédés sur la côte de Beaupré, ce qui les engagea à poursuivre immédiatement leur route. Il y avait à peine une heure qu'ils étaient entrés chez l'hôtelier Bacon, lorsqu'ils virent arriver David Têtu.

Celui-ci, s'adressant à l'un d'eux en anglais :

— Connaissez-vous, dit-il, un citoyen de Québec nommé David Têtu ?

A ces mots, tous quatre de se lever de table et de venir donner à leur futur libérateur une chaleureuse poignée de main. On eût dit de vieilles connaissances qui se revoyaient après une longue absence.

L'amitié fut bientôt faite et les plans organisés pour un prompt départ.

— Hâtez-vous, fit David, de réparer vos forces par un bon repas, car il nous faut partir avec toute la célérité possible. Hier, ma présence et celle de mes deux compagnons ont éveillé à Beaufort des soupçons qui pourraient bien avoir de mauvaises suites. Peut-être même déjà l'éveil est-il donné à Québec et des policemen sont-ils à nos trousses.

— Pensez-vous vraiment, repartit Collins ?

— En tous cas, répondit Têtu, le plus sûr, c'est de les devancer aussi vite que nous pourrons. Comme j'étais tenu de vous retrouver dans le cours de la journée, j'ai fait préparer de bonnes voitures, munies de peaux de buffle bien chaudes, et conduites par d'excellents chevaux.

— Vous êtes un brave, firent ensemble Bruce

et Scott, nous reconnaissons là le portrait qu'on nous a fait de vous.

—M. Têtu, dit Collins, en mettant fin à la conversation, soyez assuré de toute notre reconnaissance pour ce que vous avez déjà fait pour nous et pour ce que vous vous proposez encore de faire.

—*Res nec verba*, répliqua David. A plus tard les remerciements ; pour le moment, nous avons besoin d'actions plutôt que de paroles.

On tint conseil, et il fut décidé que David accompagnerait seul les *raiders*, afin d'éveiller moins de soupçons par un plus petit nombre de voyageurs.

Les deux amis de Montréal firent leurs adieux en les accompagnant des meilleurs souhaits pour le succès du voyage, et reprirent tranquillement la route de Québec.

Grâce à l'activité de David Têtu qui, en arrivant, avait pris le commandement de l'expédition, et que l'on connaît assez pour savoir qu'il était digne d'être le guide de ces vaillants soldats, les voitures qui devaient les emporter étaient devant la porte avant que les voyageurs eussent terminé leurs préparatifs de départ.

— Fouette, Baptiste, cria David au conducteur de la première voiture, après que les *raiders* eurent été installés dans les carioles et bien emmitouflés dans les peaux de buffle.

— Lieutenant, fit Têtu, en s'adressant à Collins pendant que les voitures, entraînées au grand trot des chevaux, glissaient avec un grincement sur la neige du chemin, vous voyez cette vieille église derrière nous ? C'est un lieu de pèlerinage célèbre dans notre pays. Ce matin, en venant à

votre recherche, je suis entré un instant dans ce sanctuaire et j'ai recommandé notre expédition à la patronne du lieu. Car, voyez-vous, moi, je suis catholique comme un Canadien. Vous allez peut-être me prendre pour un homme superstitieux. Que voulez-vous, c'est ma conviction. Dans tous les cas, cette prière ne saurait nous nuire.

— Vous avez raison, reprit Collins ; j'appartiens à une autre religion que la vôtre, mais je respecte votre croyance.

En peu de temps, les voyageurs eurent atteint la paroisse de Saint-Joachim.

Les *raiders*, que l'entrain du voyage et les joyeux incidents des heures précédentes avaient mis en belle humeur, se renvoyaient d'une voiture à l'autre des bribes de conversations.

Scott et Collins, qui étaient naturellement sensibles aux beautés de la nature, et qui avaient des goûts d'artistes, s'extasiaient devant les aspects grandioses des parages de la côte de Beupré. Ça et là, il leur semblait trouver quelques points de vue qui, en leur rappelant les bords accidentés de la rivière Tennessee et de celle de Cumberland, dans le Kentucky, évoquaient

dans leurs imaginations le souvenir de leur chère patrie.

Ils furent soudain arrachés de ces réflexions par le bruit des grelots d'une voiture qui venait rapidement derrière eux et qui semblait vouloir les atteindre. Les individus qui la montaient leur parurent avoir une mine suspecte. Le charretier, comme on dit communément au pays, ne cessait de presser son cheval et, en peu de temps, il eut considérablement diminué la distance qui le séparait des jeunes gens.

Les deux hommes, assis à l'arrière de la cariole, éveillèrent d'autant plus leurs soupçons, qu'ils avaient en mains des fusils et des haches qu'ils ne se donnaient pas la peine de dissimuler. Que pouvaient-ils être, sinon des émissaires du gouvernement qui s'acharnaient à leur poursuite ?

— Où sont nos pistolets, s'écria Collins en écartant brusquement la *peau de cariole* et en se penchant vers le fond de la voiture. Si ces messieurs viennent pour nous arrêter, ils ont oublié que nous sommes quatre, que nous avons des armes et que nous sommes bien résolus à nous en servir. Nous n'avons nullement envie de nous rendre, sans coup férir, comme Young et ses compagnons !

Les pistolets, au nombre de six, étaient de fines armes plaquées d'argent, et de formidables engins de défense.

— Gardez-vous, reprit Tétu en ramenant tranquillement les peaux sur ses genoux, gardez-vous bien de vous servir de ces armes et d'en venir de suite à des voies de fait. Il faut d'abord voir quels sont ceux qui nous poursuivent, si ce sont bien véritablement des ennemis qui en veulent à notre liberté : et même s'il en était ainsi, je me fais fort de leur faire entendre raison.

Les prétendus ennemis furent bientôt assez proches pour que Tétu pût reconnaître un brave et inoffensif marchand de Québec, M. Jacques Belleau, qui, en compagnie d'un ami, se rendait par affaires au lac Saint-Jean, avec quelques intentions de chasse, et qui avait toute autre chose en vue que de s'emparer des *raiders*.

Dès que la connaissance eut été faite, cette fausse alerte amusa beaucoup M. Belleau aussi bien que les jeunes confédérés.

Le brave marchand, enchanté d'avoir eu l'occasion d'être présenté aux Sudistes, leur souhaita un heureux voyage ; et, comme son cheval était d'une grande rapidité, il prit les devants, tout

en leur promettant de ne pas souffler mot de la crainte qu'il leur avait inspirée bien involontairement et des balles dont il avait été menacé.

Avant la fin du jour, les deux voitures étaient engagées dans les Caps, montant, descendant d'éternelles côtes, suivant un chemin à peine tracé dans la forêt, où l'on ne rencontrait pas une seule habitation.

Toutefois, les difficultés et la monotonie d'une pareille route étaient compensées par les garanties de sécurité qu'elle leur offrait. Comment, en effet, aurait-on pu imaginer qu'à une pareille saison nos *rutiders* eussent choisi cette ligne de retraite ?

Plus ils avançaient, plus ils comprenaient que le plan de leur guide avait été admirablement conçu. Qu'on ajoute à cela la gaieté de caractère de David Tétu, les ressources intarissables de son esprit, les mille et une anecdotes dont il égayait le voyage, et on comprendra quel soulagement devaient éprouver nos fugitifs. Les inquiétudes dont ils avaient été obsédés, s'évanouissaient à mesure qu'on s'enfonçait dans les déserts de ces montagnes.

La première nuit se passa chez un nommé

Bélard, dont la maison est le repos des voyageurs, au milieu des Caps.

Le lendemain, qui était un samedi, les voitures arrivaient sans accident à la Baie Saint-Paul, où on passa la nuit.

Le dimanche, de grand matin, les fugitifs se remirent en route pour ne pas rencontrer les paroissiens se rendant à la messe. Entre la Baie Saint-Paul et les Éboulements, ils firent une station chez un habitant pour éviter d'être aperçus par les voitures qui revenaient de l'église.

Dans l'après-midi, après avoir traversé le ruisseau Jureux, qui descend entre les montagnes de la Baie Saint-Paul et les Éboulements, ils abandonnèrent le chemin royal et prirent une route des concessions, dans la crainte de faire de fâcheuses rencontres, auxquelles les loisirs du dimanche et les allées et venues du jour les exposaient davantage.

En passant à travers le village des Éboulements, les voyageurs coururent un danger qui aurait pu leur être fatal, mais dont heureusement ils n'eurent aucun soupçon. Le seigneur du lieu, l'honorable Marc-Pascal de Sales Laterrière,

vieillard d'une haute intelligence, au fait de tous les incidents politiques, esprit fin et perspicace auquel rien n'échappait, n'eut pas plutôt appris le passage des deux carioles, qu'il devina qu'elles devaient porter quelques-uns des *aiders*. Mais, gagné d'avance à la cause des confédérés, il se donna bien garde de laisser percer ses soupçons qui, dans sa pensée, étaient presque des certitudes.

Aux limites de la paroisse des Éboulements, Tétu fit descendre les voitures à travers les champs et prit le chemin du rivage.

A Saint-Irénée, il fallut songer à se procurer d'autres chevaux : car ceux dont on s'était servi depuis Sainte-Anne de Beaupré, fatigués des côtes continuelles qu'ils venaient de traverser, commençaient à ralentir leur marche.

Les deux charretiers furent donc renvoyés. En peu de temps, David eut mis la main sur le sieur Jean Savard, habitant de l'endroit, qui lui loua chevaux et voitures pour faire la route jusqu'à l'entrée du Saguenay.

XXIII

Le soir du même jour, nos amis avaient fait la descente des énormes montagnes de la Malbaie et se reposaient à la Pointe-à-Pic, chez Venant Tremblay, où ils passèrent la nuit.

Malgré la rigueur de la saison, ils n'avaient pas eu trop à se plaindre de la température ; car elle se montrait relativement clémente, surtout quand ils la comparaient à la tempête qui les avait assaillis aux environs de Québec.

Ils continuèrent à suivre le littoral et atteignirent la Baie-des-Rochers, située à douze milles de l'entrée du Saguenay. L'aspect de ces âpres montagnes, où l'on apercevait à peine quelques signes de civilisation, leur disait assez qu'ils étaient à l'abri de toute persécution ; ils n'y trouvèrent pas même de maison pour y loger.

David avisa un campement d'où s'élevait une légère fumée, à l'entrée du bois. Comme de raison, il était en connaissance avec quelques-uns des hommes du chantier, et lui et ses compagnons furent accueillis avec la plus cordiale hospitalité.

Du reste, Têtu paraissait être partout sur ses propriétés; il ne rencontrait que des amis ou des gens à qui il avait rendu service.

Les jeunes confédérés purent faire une excellente étude de mœurs, en passant la veillée avec les hommes du chantier. Le soir, en l'honneur des étrangers, il y eut danses, chansons, histoires de revenants ou de voyages. Tout en se tenant à l'écart, les *raiders* purent, grâce à David, qui leur donnait les traductions nécessaires, s'amuser beaucoup de ces scènes et de ce langage si nouveau pour eux.

Le mardi, après une longue et pénible marche, les fugitifs étaient parvenus à l'Anse Sainte-Catherine, en face de l'embouchure du Saguenay. Là il fallait abandonner chevaux et voitures qui furent congédiés.

Devant eux se dressaient les caps sauvages et escarpés de l'immense rivière dont les eaux

noires et profondes charriaient d'énormes glaçons. Comment se risquer à traverser cette vaste embouchure, dangereuse même en été, et qui n'a pas moins d'un mille de largeur. Il n'y avait cependant pas à hésiter. Le seul lieu de refuge regardé comme sûr, par leur guide, était situé au delà du Saguenay. Il eut bien vite trouvé deux canots, et, après avoir fait quelques recommandations à ses amis sur la manière de s'y tenir et de manier les avirons, il se lança bravement à travers les glaces. Quoique le passage y fût plus dangereux, il fut jugé prudent de passer au large de la Batture-aux-Vaches et de ne pas toucher à Tadoussac, de crainte de faire la rencontre d'un certain magistrat qui aurait pu être au guet et flairer la présence de nos incurSIONISTES.

Ces hommes du Sud eurent, pour la première fois, l'occasion d'apprécier le genre de plaisir que peut faire éprouver une course en canot sauvage. Ceux qu'ils montaient étaient des canots montagnais, c'est-à-dire les plus versants de tous. La plus légère gaucherie, le moindre faux mouvement suffit pour les faire chavirer. D'un moment à l'autre, un imprudent pouvait amener cet accident, et l'abîme glacé était là

pour les recevoir. Or un bain à cette époque de l'année a des charmes fort douteux. Si encore le voyage se fût fait à l'eau claire comme en été ! Mais, à chaque instant, des champs de glace barraient le passage, et il fallait faire de longs détours pour trouver une issue. Le vent et la *poudrière* pouvaient prendre et leur dérober la vue du rivage. Leur position alors aurait été bien autrement critique que sur le pont de glace de Québec.

David prouva à ses amis que son habileté à faire passer un canot à travers les glaces ne le cédait en rien à celle qu'il avait déployée à conduire une cariole à travers champs et montagnes.

Enfin, après des dangers, des inquiétudes et des fatigues de toutes sortes, ils abordèrent à la terre ferme. Elle leur parut hospitalière, en dépit de ses neiges et de ses frimas.

Vers le milieu du jour, ils étaient rendus à la Pointe-à-la-Cariole, qu'ils croyaient devoir être leur dernière étape pour l'hiver. Il était temps ; car, malgré leur énergie, leur courage et leur habitude de fatigue, les *raiders* étaient à bout de forces.

Accoutumés, dès leur enfance, à un climat

bien plus tempéré, ils étaient particulièrement sensibles au froid et grelottaient continuellement sous leurs fourrures.

Les qualités supérieures qu'avait déployées leur guide, son calme et son sang-froid dans les dangers, ses ressources pour sortir des mauvais pas, son expérience sur terre et sur mer, tout cela couronné par une jovialité inaltérable les avaient séduits autant qu'émerveillés. Ils ne comprenaient pas comment cet homme avait pu passer à travers tant de difficultés, endurer tant de misères sans laisser voir la moindre apparence de lassitude. Toujours gai, toujours alerte, il paraissait aussi dispos et aussi frais qu'au moment du départ.

XXIV

Les lecteurs, aussi bien que les *raiders*, ont dû se demander bien des fois : Qu'est-ce que cette Pointe-à-la-Cariole, terme du voyage, et qui avait été assignée aux fugitifs, comme le plus sûr refuge que le Canada pût alors leur offrir ? Une lande ou une batture déserte et stérile adossée à d'âpres rochers qui servent de contre-forts aux rivages ; cà et là quelques sombres bouquets d'épinettes et de sapins à demi ensevelis sous la neige, en un mot, un coin de la Sibérie exposé à toutes les bourrasques du fleuve, sous un ciel presque toujours chargé de brouillards et de nuages de plomb : telle était la Pointe-à-la-Cariole au moment où nos voyageurs y mettaient le pied. La Pointe-à-la-Cariole a reçu ce nom singulier, à cause de la ressemblance de l'énorme rocher qui la forme, avec l'avant d'une de nos carioles.

— Où est votre maison ? demanda Bruce, en s'arrêtant pour faire du regard le tour de l'horizon.

— Vous l'avez devant vous, répondit David

— Quoi ! cette mesure ? reprit l'autre.

En effet, la maison de Têtu était loin d'être un château. Ce n'était qu'un pauvre réduit en planches, mal bâti et bon tout au plus pour une station de pêcheur. Pour comble de malheur, abandonnée depuis assez longtemps, cette maison se trouvait dans un état de dilapidation déplorable. Comme disait plaisamment David, il aurait fallu un autre Jérémie pour pleurer ses splendeurs passées ; lui qui, dans son excessive générosité et ses rêves de fortune, aurait été si heureux d'ouvrir à ses protégés les portes d'un palais, n'avait à leur offrir qu'une misérable hutte à peine close contre les vents d'hiver. Impossible de l'habiter dans un pareil état. Il n'y avait pas même un poêle pour se chauffer, ni une bouchée de provision pour apaiser la faim.

— Soyez sans inquiétude, mes amis, dit David à ses hôtes. Je vais vous faire un bon feu de cheminée et pendant que vous vous reposerez en

vous réchauffant ensemble, je vais me rendre à cinq milles d'ici, aux Petites Bergeronnes. Peut-être aurai-je la chance d'y rencontrer M. Barry. Je révélerai à celui-ci le secret de votre arrivée à la Pointe-à-la-Cariole, et les embarras de notre situation. Son caractère loyal et généreux m'est connu depuis longtemps. Nous pouvons compter sur lui ; il fera tout en son pouvoir pour m'aider à adoucir votre position.

Ce disant, notre infatigable coureur de bois prit le chemin des Petites Bergeronnes, à travers une neige épaisse et malgré une bise glaciale qui lui coupait la figure. Quoiqu'il n'eût pas de raquettes, il franchit à grandes enjambées cette distance de cinq milles.

Contre son attente, il ne trouva pas M. Barry qui venait de partir pour les Escoumins. Sans se décourager, notre intrépide marcheur se procura un cheval, une voiture, quelques paires de raquettes, et reprit le chemin de la Pointe-à-la-Cariole, dans l'intention de ramener avec lui les *raiders*.

Sa surprise fut grande de les rencontrer sur sa route, aux environs de l'Anse-aux-Pilotes. Après avoir patienté pendant quelque temps, ennuyés

d'attendre et grelottant de froid, les quatre exilés avaient pris le parti, pour se dégoûdir les membres, d'aller à la rencontre de leur ami.

Tétu les trouva enfoncés dans la neige, épuisés, découragés et fort en peine de savoir comment se tirer de ce mauvais pas. Il les installa du mieux qu'il put dans son traîneau, et, tantôt marchant, tantôt assis sur le bord de la voiture, il les conduisit aux Petites Bergeronnes, chez un nommé Réal Bouliane, encore un de ses amis, comme bien on se l'imagine.

De là, il écrivit à M. Barry, pour le mettre au fait de l'aventure de ses quatre *raiders* et pour lui demander un poêle, ainsi que des provisions, afin de rendre possible le séjour à la Pointe-à-la-Cariole.

La réponse de M. Barry ne se fit pas attendre et l'on put reconnaître sa générosité à l'abondance des provisions qu'il confia au messager de David.

Le lendemain, la petite troupe avait quitté les Bergeronnes et était revenue au château de David Tétu.

Installer ses protégés, monter le poêle, calfeu-

trer les murs de la cabane, amasser une provision de bois, dépeciller les branches des arbres pour en faire d'excellents lits de sapin, tout disposer pour que ses amis n'eussent pas trop à souffrir : tout cela fut l'affaire d'un tour de main pour l'homme de tous les métiers qui leur servait de guide.

Pendant quatre jours, il initia ses hôtes aux détails de la tenue d'une maison dans les bois, où il faut se suffire à soi-même pour tous les besoins de la vie, n'omettant rien, ni les secrets de l'art culinaire, ni ceux d'attiser un bon feu.

— Maintenant, mes amis, leur dit-il, un bon matin, ma tâche est remplie. Il me faut vous quitter pour remonter à Québec, où je vais m'occuper de me procurer une goélette et de faire tous mes préparatifs pour mettre à la voile aussitôt que le port sera libre de glaces. Quand vous apercevrez une goélette portant pavillon en berne, vous pourrez être sûrs que je serai à bord. D'ici à Halifax, où vous prendrez la ligne transatlantique pour l'Europe, nous serons bien malchanceux si nous rencontrons un croiseur canadien qui nous donne la chasse.

Les quatre *raiders* avaient presque des larmes

dans les yeux en serrant chalcureusement la main de David, lorsqu'il partit, et ils le suivirent du regard jusqu'à ce qu'il disparut derrière les banes de glace du rivage.

Chaussé de solides raquettes, Têtu longea d'abord les courbes de la falaise, puis, apercevant devant lui un champ de glaces vives recouvert de neige qui paraissait solidement attaché au rivage, il s'avisa d'abrégier sa route en suivant une ligne droite jusqu'à la pointe voisine.

Mais, au moment de reprendre la terre ferme, il ne s'aperçut pas que ce pont de glace avait été détaché depuis peu du rivage, par la marée montante, et qu'il n'y était relié que par une couche trop faible pour le porter. Tout à coup, la glace cède sous ses raquettes et notre imprudent voyageur se trouve enfoncé jusqu'aux épaules, dans l'eau glacée. En vain il fait des efforts pour remonter à la surface, en s'aidant des bras et des mains, la glace cède toujours devant lui et il ne fait qu'agrandir l'abîme qu'il a creusé. Avec la merveilleuse agilité dont il est

doué, il pourrait bien faire un bond et se glisser à plat ventre sur la glace, mais il craint de briser ses raquettes qui lui sont indispensables pour le long trajet qu'il lui reste à faire. " Sans mes raquettes, pense-t-il, je ne pourrai marcher dans la neige qui est très abondante et si je réussis à me retirer de l'eau, je ne sortirai de ce danger que pour aller périr dans le bois."

Deux arpents de glace séparent Tétu de la terre ferme. Il se met à avancer péniblement vers la falaise en se faisant un chemin à travers la glace qu'il brise avec ses coudes et ses poings. Après un travail de géant, il arrive enfin à terre.

Tout autre serait tombé d'épuisement, mais David, après avoir secoué un peu ses vêtements, continua sa route, comme si rien n'était, avec la même agilité, sur les bonnes raquettes qu'il avait eu la présence d'esprit de conserver. Il franchit bravement les sept milles qui le séparaient du *Jardin des Jésuites*, situé en haut du moulin à Baude, près de Tadoussac.

Le *Jardin des Jésuites* était un poste que ces Pères avaient établi, à l'est de l'embouchure du Saguenay. Ils avaient là une terre magnifique,

un verger et une résidence. C'était une excellente place de pêche qu'ils utilisaient pour l'entretien de la mission. Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus au Canada, cette propriété fut vendue et elle appartient aujourd'hui à un nommé Poitras.

C'est sous ce toit hospitalier que David s'arrêta pour sécher ses vêtements et prendre quelque nourriture. Têtu se trouvait chez lui ; Poitras, comme de juste, était un de ses amis.

Le même soir, il loue une petite berge, et, se faisant accompagner par deux jeunes garçons, il traverse le Saguenay.

Parvenu à la Pointe-aux-Bouleaux, à l'endroit même où les Jésuites avaient autrefois un autre poste, il prend quelques heures de repos et se désaltère à une excellente fontaine que les missionnaires de la Compagnie y avaient fait creuser jadis.

Ce puits, dont la construction remonte aux premiers temps de la colonie, a une ouverture fort étroite et la forme d'un four à chaux. Il est tout garni à l'intérieur d'un revêtement de pierres rondes, très solide et parfaitement conservé. L'eau en est renommée pour sa fraîcheur

en été, sa limpidité parfaite et ses excellentes propriétés.

Notre ami David, qui a souvent fait station à Moisie, sur les bords de la rivière du même nom, près du golfe, y possédait un puits du même genre, creusé dans le sable, au bord de la mer. Ce puits a la singulière propriété de se vider et de se remplir à chaque marée, en gardant toujours sa qualité d'eau douce. Le montant exerçant une pression et arrêtant le cours des veines d'eau qui descendent sous terre du rivage, remplit le puits qui s'écoule à mesure que la mer se retire.

Arrivé aux premières maisons, notre brave voyageur apprend que le conducteur de la malle, qui fait le trajet entre la Pointe-aux-Bouleaux et la Malbaie, est parti depuis quelque temps.

Sans perdre une minute, David fait une course de deux milles, en raquettes, et vient à bout de le rejoindre. Aussitôt installé dans la voiture du courrier, il met la conversation sur les nouvelles du jour et ne tarde pas à apprendre que certaines rumeurs ont transpiré au sujet de ses *raiders*, que même on a lancé à leurs trousses un individu du nom de McNider, du Port-au-Persil. Celui-ci,

paraît-il, avait reçu l'ordre de découvrir quels étaient les voyageurs qui étaient descendus sous la conduite de David Têtu, et d'en faire un rapport au gouvernement. L'espion, dit le courrier, est actuellement à la Baie-des-Rochers, où il doit passer la nuit.

Têtu n'a pas besoin d'en entendre davantage, et aussitôt qu'il peut quitter le courrier sans faire naître ses soupçons, il descend de voiture et se dirige droit vers la Baie-des-Rochers. Il connaît McNider : c'est un autre de ses amis. D'ailleurs ils sont tous ses amis. Il espère bien pouvoir lui faire entendre raison et l'amener à abandonner sa poursuite.

Après une marche de quatre milles à travers les bois, David arrive, au commencement de la nuit, à la Rivière-aux-Renards, chez le nommé Roger Thérien, où il espère pouvoir prendre quelques heures de repos. Mais, en ouvrant la porte, Thérien lui annonce que son fils vient de mourir de la petite vérole et que toutes les maisons de la localité sont infectées par le terrible fléau. Impossible d'y trouver un asile.

Forcé de continuer à pied sa pénible marche,

David arrive à minuit, dans un camp situé à la Baie-des-Rochers, à trois milles de la mer.

Il dépêche aussitôt chez Jean Savard, où on lui a dit que devait se trouver McNider, un messenger chargé de lui dire que David Têtu l'attendait au campement pour affaires importantes.

Lancé à la poursuite de Têtu et de ses amis, celui-ci ne demande pas mieux que de profiter de la bonne occasion qui se présente, et, à l'aube du jour, il est rendu au camp.

David Têtu lui raconte en peu de mots tout ce qu'il a fait pour sauver les incursionnistes et tout ce qu'il se propose de faire encore pour eux ; " J'espère bien, continue-t-il, que tu ne m'arrêteras pas maintenant dans l'exécution de cette œuvre de dévouement. A quoi va te servir de jouer le rôle ignoble d'espion ? Que t'ont fait ces jeunes gens pour que tu t'acharnes à leur poursuite et que tu révèles le lieu de leur retraite ? Si ton devoir d'office te le commandait, ce serait autre chose, mais tu n'es pas un homme de police. Crois-moi, il est plus noble pour toi de t'intéresser avec moi à ces malheureux, que de travailler à leur perte. D'ailleurs, les gens de la Malbaie, qui t'envoient, ne savent pas

à qui ils auront affaire ; le premier qui se présentera pour s'emparer des jeunes confédérés recevra certainement une balle à la bonne place et le second aura le même sort. Les *raiders* sont exaspérés ; ils ont assez souffert, disent-ils, et sont disposés à se battre jusqu'à la mort, plutôt que de se livrer entre les mains des émissaires du gouvernement. Tu feras mieux de leur porter cette lettre et de les accompagner ensuite aux Escoumains, chez M. Barry, où je leur conseille de se rendre. Tu pourras ensuite aller dire aux messieurs de la Malbaie de ne pas se donner de mal pour chercher les *raiders* qu'ils ne trouveront pas. Et toi, tu auras fait une bonne action, car au lieu d'aider à livrer ces infortunés à leurs bourreaux, te seras devenu un de leurs sauveurs."

McNider était bon garçon, puisqu'il était l'ami de Têtu. Il se rendit de suite à ses raisons, et, non seulement il promit de ne rien faire contre les jeunes confédérés, mais encore de se constituer le messager de David.

Suivant à la lettre les instructions qui lui étaient données, il se rendit sans délai à la Pointe-à-la-Cariole, où il trouva les *raiders* fort ennuyés de leur nouvelle prison. Heureux de

recevoir des nouvelles de leur ami dévoué, mais un peu intrigués à l'idée de changer si vite le lieu de leur retraite, ceux-ci hésitèrent d'abord à suivre son avis. Mais, après avoir mûrement délibéré sur les motifs que Têtu leur donnait dans sa lettre, ils comprirent la sagesse de sa nouvelle détermination.

David en était venu à cette décision, en apprenant que l'on faisait des recherches le long de la côte nord. Il se disait avec raison, que ses *rangers*, isolés et sans amis à la Pointe-à-la-Cariole, pourraient bien y être surpris, tandis qu'aux Escoumains, sous la protection de M. Barry, ils n'auraient rien à craindre.

Ce dernier, au reste, avait déjà offert ses services aux Sudistes et, le lendemain de l'arrivée de McNider, au moment où ceux-ci délibéraient encore sur le parti à prendre, il arriva avec des voitures, pour amener avec lui les quatre confédérés.

On comprend combien ils furent touchés d'une offre aussi généreuse ; ils hésitaient cependant à l'accepter, craignant d'être une cause d'embarras pour M. Barry et aussi de courir plus de risques d'être découverts en se trouvant

dans un endroit plus fréquenté. Les pressantes sollicitations de leur nouvel ami qui leur assura que leur sécurité serait plus grande aux Escoumains et les conseils de David mirent fin à leurs hésitations. Le soir du même jour, les *raiders* étaient installés au milieu de la famille Barry.

XXVI

Nous avons laissé David Têtu au camp de la Baie-des-Rochers, se félicitant de l'heureux changement qu'il avait réussi à opérer dans l'esprit de son ami McNider.

Après avoir détourné le nouvel orage qui menaçait ses protégés, il ne lui resta plus qu'à reprendre sa route pour Québec. Tantôt à pied, tantôt en voiture, il y arriva enfin au moment où ceux qui s'étaient intéressés à son œuvre de dévouement, commençaient à être inquiets sur le résultat de son expédition. ●

Le soir, de retour dans sa mansarde éclairée par la même lampe, devant la même table sur laquelle était encore étalé le plan du navire-poisson, où la boîte de mathématiques, restée ouverte, faisait reluire le cuivre des compas et l'ivoire des parallèles, tandis que la tête de

l'original continuait à le regarder de ses yeux fixes, David répondait avec indifférence à toutes les questions qui lui étaient faites par le visiteur que nous avons vu entrer si brusquement, il y a quelques semaines, dans cette même mansarde.

L'avidité avec laquelle ce visiteur écoutait et multipliait les questions avait sa raison d'être, qui, pour n'être pas apparente, n'en était pas moins réelle. Car si Têtu avait été la tête et le bras de cette entreprise, ce dernier en avait été l'âme.

Quelques autres affidés, rangés en cercle autour du coureur de bois, écoutaient avidement la narration des péripéties de son expédition. A voir la bonhomie, l'attitude sans prétention de l'intrépide voyageur, à entendre avec quel naturel et quelle simplicité il racontait les incidents de ce voyage, durant lequel il avait plus d'une fois exposé sa vie, il était évident qu'il ne soupçonnait en rien l'héroïsme de sa conduite et qu'il s'imaginait n'avoir accompli qu'une action ordinaire.

Têtu n'y donnait pas même une arrière-pensée : son esprit était uniquement occupé de l'avenir. La première partie de son plan avait réussi, il ne lui restait plus qu'à préparer le succès de la seconde.

Le lendemain, lorsque notre homme arpenta les rues de Québec, plus d'un ami et plus d'une ancienne connaissance vinrent lui serrer la main et lui demander des nouvelles des terrains miniers et des places de pêche que, disait-on, il était allé visiter, à cette singulière époque de l'année.

Ces questions indiscreètes n'étaient pour David qu'un prétexte pour une fugue, à propos de ses plans de fortune. Il n'aurait pas donné son voyage pour des milliers de louis. Toutes les mines de fer du Saint-Maurice auraient pu loger au coin de son œil, comparées aux gisements qu'il avait découverts au-delà des Sept-Iles : et quelles places de pêche ! bon Dieu ! Les navires échouaient sur les marsouins, à certains endroits de la côte, dont il se réservait le secret.

XXVII

Pendant que David, riant sous cap, déroutait les soupçons de ses interlocuteurs, et finissait par se persuader lui-même de la réalité des richesses qu'il faisait miroiter à leurs yeux, que devenaient nos *raiders* ? Quel genre de retraite avaient-ils trouvé aux Escoumains ?

A cinq ou six lieues de la Pointe-à-la-Cariole, une rivière qui sert de pouvoir moteur à une scierie, descend des montagnes et se jette dans le fleuve, par un goulet resserré entre deux rochers. La marée qui y pénètre forme à l'intérieur un vaste estuaire étranglé par un cercle de montagnes.

C'est au fond et à l'est de ce bassin, sur la berge, que s'élève, avec la chapelle de la mission, le petit village des Escoumains, dont la population, à l'époque de notre récit, se compo-

sait, en partie, de sauvages. Les quelques familles canadiennes qui l'habitaient y avaient été attirées pour le service du chantier de bois que le père de David Têtu avait établi sur la rivière.

L'étranger qui arrive dans ce poste situé aux extrémités du monde, est agréablement surpris d'y apercevoir une spacieuse et coquette résidence : c'était alors la demeure de M. Barry, qui aujourd'hui est venu se fixer aux Trois-Pistoles.

Les quatre *ruiders* n'eurent pas lieu de regretter le misérable taudis qu'ils avaient laissé à la Pointe-à-la-Cariole, en pénétrant dans la maison de leur hôte où s'étalait tout le confort de la civilisation. Entourés de toutes sortes de soins et d'attentions délicates et jouissant, autant qu'on peut jouir en exil, de toutes les commodités de la vie, ils se félicitèrent vite d'avoir accepté l'invitation de M. Barry.

Celui-ci était alors dans toute la force de l'âge. Irlandais de naissance, il fait honneur à son origine par l'admirable générosité de son caractère et l'exquise délicatesse de ses procédés. Il est du nombre de ces hommes dont il est dit qu'ils ont le cœur sur la main.

D'une taille avantageuse, fort instruit, possé-

dant également les langues française et anglaise, d'une conversation aussi agréable qu'intéressante, parfait de manières, il est le type du gentilhomme canadien. Son hospitalité est proverbiale et il l'exerce avec la largeur des anciens temps.

A toutes ces qualités, il joint un goût rare dont il a donné une preuve par le choix qu'il a fait de la compagne de sa vie.

Plus jeune que son mari, madame Barry est aujourd'hui dans la seconde phase de sa beauté qui rappelle les charmes d'une jeunesse universellement admirée.

A ces dons extérieurs, elle joint les grâces de l'esprit et les qualités plus précieuses du cœur.

Une nombreuse et charmante famille groupée autour de ce couple heureux, donnait alors à cet intérieur de maison l'aspect d'un oasis au milieu du désert.

Dès le soir de l'arrivée, M. et Mme Barry voulurent faire oublier à leurs hôtes les ennuis et les misères de leur séjour à la Pointe-à-la-Curiolle, en organisant en leur honneur un festin et une soirée de famille.

Pendant le repas, ce fut, entre les convives,

une rivalité de courtoisie, d'agréables propos et d'amabilités. Lorsqu'à la fin du souper, M. et Mme Barry proposèrent une santé à l'adresse des Sudistes, Collins y répondit en son nom et au nom de ses camarades, avec toute l'aisance et la grâce d'un gentilhomme accompli.

Toutefois, au milieu de l'entrain et de l'allégresse de cette réunion, un nuage de tristesse passait parfois sur le visage des quatre exilés.

En se voyant transportés au milieu de cette paisible et heureuse famille, après une vie si rudement agitée, après les dangers et les péripéties des batailles, les inquiétudes et les ennuis d'un long procès, ils ne pouvaient s'empêcher d'établir un pénible contraste entre leur sort et celui de leurs nouveaux amis. Il y avait bien longtemps que ces officiers avaient quitté le toit paternel et qu'ils avaient été arrachés à l'affection de leurs parents. Leurs cœurs s'envolaient, malgré eux, vers le Kentucky, où ils avaient, eux aussi, des familles qui, en d'autres temps, avaient connu, comme celle-ci, des jours de bonheur, mais qui, dans le moment, pleuraient l'absence de leurs enfants.

Dans le cours de la veillée, les concerts de

chants accompagnés sur le piano que sait très bien toucher madame Barry, contribuaient encore à incliner leur esprit vers la pente de la mélancolie que ces scènes leur avaient imprimée.

Mais leur émotion devint plus visible lorsque, poussée par un sentiment délicat, leur aimable hôtesse commença à jouer un de leurs airs nationaux : le *Dearies Land*. Ils ne purent alors se contenir davantage et ils se mirent à parler avec effusion de leur lointaine patrie, du *home* tant aimé qu'ils y avaient laissé, des parents et des amis du Kentucky qui les y attendaient depuis longtemps, de la cause juste qu'ils avaient embrassée et pour laquelle ils avaient tant souffert. Ils se sentaient, en effet, subjugués par toutes les marques de cordialité dont ils se voyaient l'objet et respiraient, avec bonheur, ce parfum d'hospitalité que nulle part on ne goûte mieux que dans les bonnes familles du Canada. Dès lors, ils comprirent qu'ils se trouvaient au milieu d'amis dévoués et que, sous cet heureux toit, leur exil ne serait pas sans adoucissement.

XXVIII

Les jeunes confédérés appartenait à d'excellentes et riches familles du Kentucky. Deux d'entre eux avaient pour pères des planteurs qui possédaient chacun jusqu'à cinq cents esclaves.

On peut s'imaginer quelle ruine fut pour ces planteurs cette guerre désastreuse et cruelle.

Collins, le plus instruit des Sudistes, n'avait que vingt-deux ans. Il réalisait, comme nous l'avons dit, l'idéal du bel officier. Grand, robuste, doué d'une force exceptionnelle allée à l'élégance de l'homme du meilleur monde, il attirait sur lui tous les regards, dès qu'il apparaissait dans un salon. Œil profond, noir et vif, front largement développé, bouche expressive et fière, tout indiquait chez lui l'homme fait pour le commandement.

Bruce et Scott figuraient avantagement, même à côté de Collins.

Nous avons déjà dit que Doty seul paraissait appartenir à une classe moins distinguée de la société.

Chacun d'eux avait à peu près vingt-quatre ans.

Peu de jours après leur installation aux Escoumains, nos *ruiders* se trouvaient pour ainsi dire chez eux, et, grâce aux dispositions de leur âge, ils eurent bientôt mis à profit leurs loisirs, partageant leur temps entre la lecture et les cartes dont ils étaient d'intrépides joueurs, sortant peu dans la journée, de crainte de faire des rencontres dangereuses ; le soir faisant du chant et de la musique. Car Collins était un violoniste remarquable, Doty avait une voix superbe, Bruce et Scott, d'excellentes voix de chœur.

On se souvient encore, dans la famille Barry, des joyeux concerts qu'amenait chaque soir, de la sensibilité qu'ils éveillaient dans ces cœurs éprouvés et des douces espérances qu'ils faisaient naître chez eux.

Un jour que madame Barry revenait de

l'église, pendant le carême, et qu'elle s'excusait auprès des jeunes étrangers, de l'heure tardive du repas, Scott lui dit en souriant avec une grâce parfaite, que ni lui, ni ses amis n'en souffraient, mais qu'ils n'étaient pas soumis, eux, aux sévères observances des catholiques.

— Non, reprit madame Barry, mais vous ne jouissez pas non plus de leurs consolations.

— Peut-être avez-vous raison, repartit Scott. C'est la première fois que je me trouve dans une famille catholique et je suis singulièrement frappé de la paix et du bonheur dont on semble jouir dans votre religion. Je n'ai pas encore choisi la mienne, mais si maintenant j'avais à faire un choix, c'est à la vôtre que je donnerais la préférence.

— Comment ! fit madame Barry, vous n'avez pas encore choisi de religion ?

— Non, je suis encore trop jeune, j'attends un âge plus mûr.

Bruce et Doty partageaient les mêmes sentiments que Scott.

Quant à Collins, qui, comme nous l'avons dit, était le fils d'un ministre baptiste, il professait

la croyance de son père. Il paraissait attaché à ses convictions et plus éclairé que ses camarades.

La haine de ces confédérés contre les fédéraux allait presque jusqu'à la férocité. Ils ne pouvaient parler avec calme et sang-froid de leurs déprédations et des incroyables cruautés dont ils avaient été les victimes.

Dès l'ouverture de la guerre, ils étaient entrés, comme volontaires, dans l'armée confédérée et montés sur des chevaux qu'ils avaient fournis, ils avaient fait partie de la cavalerie sous les ordres du célèbre général Morgan. Ils racontaient volontiers les batailles auxquelles ils avaient pris part, les tourments de leur captivité, lorsqu'ils furent tombés entre les mains des Yankees, et enfin leur fameuse attaque de Saint-Alban, qui avait causé tant de bruit et qui avait failli leur être si fatale.

Aucun d'eux ne regrettait les sacrifices qu'il avait faits, ni les dangers qu'il avait courus, dans cette dernière affaire. Tous quatre étaient plus que jamais décidés à ne plus se laisser prendre sans lutter jusqu'à la mort, et ils répétaient souvent qu'ils flamberaient la cervelle au premier constable qui tenterait de les faire prisonniers.

L'éloignement et la difficulté d'être atteints dans cette solitude presque inaccessible ne les empêchaient cependant pas de redouter quelque surprise et ils ne sortaient jamais sans être accompagnés de leurs revolvers dont ils savaient admirablement se servir.

Une fois par semaine, M. Barry était obligé d'aller visiter l'un des chantiers dont il avait la surveillance, et il avait l'habitude d'amener avec lui l'un ou l'autre des incursionnistes. C'était la seule sortie que ceux-ci croyaient prudent de se permettre.

De son côté, M. Barry avait pris toutes les précautions possibles pour prévenir toute attaque imprévue. Dans le cas où quelque étranger viendrait de Tadoussac, il devait en être de suite informé, et si la présence de ce nouvel arrivé était suspecte, les confédérés auraient pu alors se cacher pour un jour, et, la nuit venue, M. Barry leur aurait fait prendre le chemin des chantiers, en leur donnant un guide sûr.

Une fois enfoncés dans les bois, les fugitifs étaient inattaquables : il aurait fallu un régiment pour les cerner, leur donner la chasse et les saisir,

Dans la situation critique où ils se trouvaient, nos jeunes gens n'avaient qu'à se féliciter d'avoir déconvert, grâce à d'excellents amis, une retraite aussi sûre, d'habiter sous un toit aussi hospitalier, avec une famille aussi aimable et dont ils semblaient presque faire partie, tandis que leurs compagnons, encore dans l'incertitude et la crainte, attendaient un jugement qui pouvait bien leur être défavorable.

Mais il y eut surtout un jour de joie réelle pour les exilés, ce fut celui où ils apprirent que des légistes anglais avaient reconnu les *raiders* comme de véritables belligérants, et les avaient ainsi lavés de l'accusation de voleurs et de meurtriers qu'on voulait faire peser sur eux.

Ils étaient fiers de cette décision, non pas seulement pour eux, mais aussi pour M. et Mme Barry qui, en leur témoignant tant de bienveillance, ne méritaient pas le reproche d'avoir à leur table des voleurs et des meurtriers.

Ils triomphaient aussi parce que Young et ses compagnons, devant être désormais traités comme des soldats, avaient maintenant toutes les chances d'être acquittés et mis en liberté.

Les semaines s'écoulaient assez vite aux Escou-

mais ; cependant nos exilés hâtaient de leurs vœux le retour du printemps. Il leur tardait de prendre la mer et de faire voile vers une terre de liberté. Avant même que l'hiver fût terminé, ils interrogeaient l'horizon pour apercevoir quelques signes de l'ouverture de la navigation. Il leur semblait déjà que la goélette de David tardait à arriver.

XXIX

Cependant notre ami était loin d'être inactif à Québec. Au milieu du froid et des neiges, il avait appareillé sa goélette et dès le 28 mars, il y avait fait transporter toutes les provisions et tous les objets nécessaires à un long voyage.

Il ne lui restait plus qu'à aller faire signer au bureau de la Trinité sa feuille de route, afin d'avoir l'entrée libre des ports de pêche du golfe. Les raisons ne lui manquaient pas pour motiver son hâtif départ. Si bien les fit-il valoir, que les officiers de service n'eurent pas même une arrière-pensée.

L'équipage de Têtu était à son poste, David n'hésita pas à hisser ses voiles et à mettre le cap vers les parages du golfe.

L'étonnement fut grand, à Québec, quand on aperçut cette embarcation entre la ville et l'Isle d'Orléans, cinglant, disait-on, pour le Labrador.

Les savantes dissertations qu'on a faites, dans ces dernières années, sur la possibilité et même sur les charmes de la navigation du fleuve, en hiver, n'étaient pas encore venues à l'idée des marins les plus hardis, à l'époque de 1865. On regardait pas seulement comme étrange, mais même comme téméraire, d'oser s'aventurer sur le fleuve, à une pareille saison. Il charriait encore une grande quantité de glaçons, le froid était vif et les tempêtes de neige fréquentes.

Mais, dans cette conjoncture, il s'agissait, disaient les hommes d'affaires, d'importantes découvertes minières dont certains spéculateurs européens menaçaient de s'attribuer le mérite, pour en réclamer le monopole. La passion des mines fait faire tant d'extravagances, qu'elle explique bien des témérités. Après tout, c'était l'affaire de ceux qui voulaient se donner le luxe de voyager au milieu des glaces et des brouillards.

Un capitaine et trois matelots composaient l'équipage de la goélette. Le capitaine était

David Têtu ; il y avait bien aussi un passager : certain monsieur de Montréal, qui s'occupait, lui aussi, de mines, et un peu des incursionnistes !

La goélette était partie du quai Gilmour, à Saint-Joseph de Lévis, car le 28 mars, le pont de glace tenait encore ferme et la débâcle n'eut lieu que le 15 avril suivant. David Têtu n'avait pas eu la patience d'attendre ce départ.

Par une singulière coïncidence, le consul américain se trouvait sur le quai au moment où la goélette s'en éloignait. David, qui le connaissait, le salua de la main en riant sous cap, pendant qu'il hissait son pavillon à sa barbe. Le pauvre consul était alors loin de se douter que cette embarcation était en partance pour aller sauver des griffes des limiers, quelques-uns des ennemis les plus acharnés de son pays.

Le voyage se fit fort heureusement. L'habile capitaine qui connaissait par cœur tous les courants du fleuve, sut éviter les glaces en prenant le chenal du nord, qu'il longea jusqu'aux Escoumains, où il arriva les premiers jours d'avril.

Il était nuit lorsque la goélette jeta l'ancre à la pointe ouest de la baie, qui était alors inaccessible, parce qu'elle était couverte de glaces.

Sans attendre le jour, David se fit débarquer à terre et se rendit au poste, où le commis lui dit que les *raiders* devaient partir pour les chantiers, à quatre heures, le lendemain.

L'alarme était au milieu d'eux depuis quelques jours, car ils avaient appris que certains espions avaient pris des informations sur leur compte et étaient à la veille d'arriver aux Escoumains. M. Barry leur avait conseillé de prendre le chemin des bois jusqu'à ce que ses motifs d'appréhension fussent dissipés.

D'un bond, David fut rendu à la maison de M. Barry, où son entrée produisit l'effet d'une apparition : car les *raiders*, malgré leur empressement de partir, n'osaient espérer le voir arriver si tôt.

La joie fut grande de part et d'autre ; les Suidistes surtout ne pouvaient contenir leur ivresse, car il leur semblait déjà voir luire le jour de la délivrance.

On tint conseil, et il fut décidé de partir dès le lendemain : le séjour des Escoumains n'était plus sans péril et on savait bien qu'une fois en mer, peu d'embarcations oseraient se risquer à la poursuite des *raiders*, à cette époque de l'année

Les adieux ne furent pas sans émotion. Pendant plus de deux mois, nos jeunes militaires avaient été reçus avec la plus franche hospitalité dans la famille de M. Barry, où on les avait traités comme les enfants de la maison. Ils avaient partagé la vie paisible de cet heureux foyer et sentaient vivement la dette de reconnaissance qu'ils avaient contractée.

De leur côté, M. et Mme Barry ne voyaient pas s'éloigner sans regret ces aimables jeunes gens qui s'étaient montrés si sensibles à leurs attentions, qui, par l'élevation de leurs sentiments et la délicatesse de leurs manières, avaient su gagner leur estime et leur attachement. Les charmes de leur conversation, joints à leurs talents de société, avaient embelli le séjour des Escoumains, en faisant diversion à la monotonie de l'existence, si morne d'ordinaire, dans ces solitudes, à cette période de l'année.

Madame Barry, qui les avait traités comme une véritable mère, se fit l'interprète des siens, en faisant à ses hôtes les meilleurs souhaits de voyage et d'un heureux retour au pays.

Le 4 avril, vers midi, tous les voyageurs, y compris l'ami de Montréal, étaient réunis à bord de la goélette : le capitaine donna le signal de lever l'ancre.

A peine pouvait-on hisser les voiles, tant elles étaient raidies par les glaces. Il fallait être doué d'une constitution de fer comme David Têtu et ses matelots, pour résister sur le pont, par le froid intense qu'il faisait, et que rendait encore plus piquant le vent violent qui soufflait du nord.

Renfermés dans la petite chambre de la goélette, tout ce que pouvaient faire les confédérés, c'était de se garantir contre les rigueurs de la température, car leur sang méridional n'avait pas encore pu s'acclimater à ces hautes latitudes et se glaçait dans leurs veines.

L'horizon n'était pas grand, ni les instants bien variés, dans l'étroite prison où ils étaient ballottés, et l'aiguille de la petite horloge marine suspendue à l'une des parois de la chambre ne marchait guère vite à leur gré ; tout le long du jour ils n'avaient qu'à écouter sonner les heures et à suivre son pas de tortue autour du cadran.

Ceux qui ont l'expérience de la navigation en goélette, connaissent les charmes que l'on éprouve au fond d'une *cabine*, par un temps de froid ou de pluie, lorsqu'on n'a d'autre occupation que de se préserver des contre-coups des vagues qui se renvoient l'une à l'autre la pauvre maison flottante, comme un bouchon de liège ou comme une coque de noix.

Toutefois nos *raiders* en prenaient gaiement leur parti et s'ingéniaient à tuer le temps le mieux possible, avec toute la bonne humeur et l'insouciance de leurs vingt ans. Quand ils étaient à bout de conversation, ils tiraient leurs éternelles cartes et bataillaient à coup de *pique* avec autant de passion qu'avec le sabre. À voir l'ardeur qu'ils déployaient à viser leur adversaire au *cœur* et à l'étendre sur le *carreau*, à coups d'*atout*, aussi bien qu'à coups de revolvers, il était facile de reconnaître des soldats exercés

à tous les genres d'escarmouche. De temps en temps, le capitaine descendait faire la partie avec eux et les égayait par quelques-unes de ses facéties.

Il ne pouvait cependant que rarement se donner cette distraction ; car son poste était au gouvernail : ses deux matelots n'étant que des novices qui connaissaient à peine les côtes et les endroits dangereux ; le troisième, seul, avait quelques connaissances nautiques. Aucun d'eux n'avait l'expérience de la navigation d'hiver.

Têtu ne l'avait pas non plus, mais le Saint-Laurent ne semblait avoir aucun secret pour lui. Habitué de longue main à braver tous les dangers, il en avait pour ainsi dire l'intuition et possédait le talent de s'instruire lui-même.

Dès les premières heures du départ, le froid avait commencé à retarder la marche de la goélette qui était de petite dimension et loin d'être assez solidement construite pour affronter les glaces sans danger.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés qu'elle parvint à se frayer une route jusqu'aux Petits Escoumains. Là, nouveau contre-temps ; la brise tourna à l'est, accompagnée d'une neige

épaisse qui bientôt couvrit le pont d'un tapis dangereux et glissant. Elle finit par tomber en si grande abondance, que le capitaine en était à se demander s'il n'allait pas être obligé de chausser ses raquettes, avec ses matelots, pour faire la manœuvre.

Force fut donc de jeter l'ancre à l'Anse-aux-Basques et d'y attendre le retour d'une éclaircie et d'un vent plus favorable.

Tout en jouant aux cartes, les confédérés ne tardèrent pas à s'apercevoir que le bateau ne marchait plus. D'ailleurs, il leur fallait sortir de temps à autre pour mettre le nez sur le pont, afin de ne pas être suffoqués derrière cette cloison à peine aérée.

Équipage et passagers purent se convaincre, dès les premiers jours, que si la navigation sur le Saint-Laurent est possible au milieu de l'hiver, comme certains optimistes veulent le faire croire, elle est tout à fait dépourvue de charmes.

Le lendemain, le temps était devenu meilleur et on se mit en frais d'appareiller; mais, chose inexplicable, l'écoute de la grande voile avait été coupée net, comme avec un couteau. Grande fut la surprise, et plus grandes les imprécations des

matelots, qui commençaient à soupçonner quelque mauvais sort.

Sans s'occuper de leurs superstitions, David ordonna à ses hommes de bord de détacher l'amarré et de la descendre dans la chambre pour la faire sécher et l'épisser.

On put enfin mettre à la voile, et grâce à l'habile direction du capitaine, qui savait aussi bien profiter du vent que des courants, on put se rendre aux Cawees, petites îles situées en bas de la Pointe-des-Monts. Une nouvelle tempête de neige y attendait les navigateurs. Cette neige, poussée par un vent de rage, avait fini par être insupportable, et il devenait de plus en plus difficile de demeurer sur le pont de la goélette.

L'ouragan sifflait, avec un bruit sinistre, dans les cordages et menaçait de tout rompre. Cependant la mer était calme, mais c'était un calme de mauvais augure pour David Têtu qui, avec son flair de marin, en comprenait la cause et en voyait venir le danger. Il ne cacha pas à ses compagnons de voyage qui ne pouvaient s'expliquer cette tranquillité des eaux en présence de l'ouragan, qu'elle ne pouvait être causée que par

le voisinage d'une banquise de glace dont l'étendue empêchait les vagues de se former.

Toujours sur le qui-vive, le vaillant capitaine s'efforçait inutilement de percer du regard la blanche obscurité qui enveloppait la goélette.

La tempête et la neige durèrent sans relâche pendant une journée et une nuit.

A chaque instant, on pouvait craindre d'aller se briser sur les flancs de la banquise.

Il fallait un homme comme David Têtu pour que les matelots, toujours prêts à abandonner la manœuvre, ne perdissent pas tout à fait courage. Toujours calme, toujours confiant, dans les moments critiques, il savait communiquer aux autres quelque chose de son sang-froid et de son énergie.

Les plans ne lui manquaient pas pour sortir de cette impasse, et il n'attendait qu'une éclaircie pour les mettre à exécution.

Dans l'intervalle, il s'efforçait de dissiper la tristesse de ses amis en leur racontant les voyages plus dangereux encore qu'il avait faits ou qu'il avait l'intention de faire, ou bien il leur

parlait de ses chasses, et surtout des rets incomparables qu'il avait inventés ou qu'il se proposait d'inventer, pour prendre tous les saumons et tous les marsouins du fleuve.

Ces intéressants propos faisaient luire quelques rayons de joie dans l'âme des jeunes confédérés, mais ne faisaient pas luire ceux du soleil, qui auraient pu fondre cette neige intempestive et la glace dont les voiles et les cordages étaient enveloppés.

XXXI

Le 7 avril au midi, le temps étant devenu moins mauvais, on décida d'appareiller.

— Malédiction ! s'écrie l'un des matelots, l'écoute est encore coupée au même endroit. Il y a quelque chose qui va mal et si ça continue, j'aurai bien vite abandonné le service.

La situation se compliquait. Un des hommes de l'équipage accusait les passagers d'être les auteurs de ce mauvais coup. Il ont peur, disait-il, de périr dans les glaces et ils veulent nous empêcher d'avancer.

Mais l'autre matelot avait son idée. Superstitieux en diable, il croyait aux lutins, aux loups-garous et surtout aux sorts ; il était convaincu qu'il y avait à bord, avec eux, soit l'un, soit l'autre de ces dangereux passagers.

David calma de son mieux les colères de l'un et les craintes de l'autre : mais, tout en faisant réparer de nouveau l'amarre, il se promit bien de trouver tôt ou tard la clef de ce mystère.

La goélette était encore dans les parages des Cawees, lorsqu'on se vit en face d'une immense banquise, qui barrait le passage.

Après l'avoir côtoyée pendant quelque temps, Têtu aperçut, du côté du nord, un chenal à travers lequel il lança sa goélette. Ce passage pouvait avoir une dizaine d'arpents de largeur entre la glace et la terre ferme. Il était impossible de juger jusqu'à quelle distance il pouvait être libre.

On atteignit successivement les Sept-Iles Moisie, et enfin le Petit-Hâvre, à dix milles plus bas, où il fallut s'arrêter : le chenal se trouvant fermé.

Comme il était évident qu'on serait obligé d'y faire escale, pendant plusieurs jours, le capitaine et les passagers prirent le parti de descendre à terre, laissant les deux matelots à la garde de la goélette.

Ce contretemps fut cependant une diversion

pour les voyageurs, fatigués d'une longue traversée et qui se trouvaient tout heureux de fouler la terre ferme.

Têtu avait un ami au Petit-Hâvre : personne n'en sera étonné. C'était le père Chisholm, vieux pêcheur et trappeur du golfe.

Écossais de naissance, il était venu très jeune au pays où, dès son arrivée, il avait été engagé en qualité d'agent de la Compagnie du Nord-Ouest. Plus tard, cette société ayant été amalgamée avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, le jeune Chisholm fut mis à la tête du poste des Sept-Iles, puis de celui de Mingan.

De là, tous les ans, il traversait à l'Île d'Anticosti pour y faire la chasse à l'ours et aux loups-marins.

Pendant son séjour à Mingan, il épousa une sauvagesse, ce qui indisposa les directeurs de la Société, dont il cessa dès lors de faire partie.

En quittant Mingan, le père Chisholm vint se fixer au Petit-Hâvre, où, depuis bien des années, il y menait la vie de trappeur et de pêcheur, vivant du produit de ses courses.

A l'époque où David vivait habituellement

dans ces parages, il eut, pendant six ans, pour associé, le père Chisholm. Tous deux avaient des magasins à Moisie et au Petit-Hâvre, et ils gardaient à leur service vingt-huit familles de Naskapis.

Quoique M. Chisholm fût protestant, il travaillait, avec son associé, à la conversion au catholicisme des familles sauvages.

En 1860, ils firent baptiser vingt-et-un adultes, par le Père Arnaud, un des plus zélés missionnaires de ces régions, et un ami intime de David Tétu, avec lequel il correspond encore.

Si jamais vous rencontrez le Père Arnaud, qui dessert maintenant la mission de Betsiamites, et qui, une ou deux fois par année, fait la montée du fleuve à Québec, demandez-lui en combien de voyages David l'a accompagné, combien de fois il l'a transporté d'un lieu à un autre, en berge ou en canot, avec quelle fidélité et quelle obligeance il l'a servi dans ses courses, quel excellent auxiliaire il a souvent été pour lui. Vous saurez alors pourquoi tous deux correspondent et quels liens intimes les unissent.

Comme la plupart des sauvages qui descendent des terres pour venir habiter au bord du

fleuve, les vingt-huit familles qu'avait baptisées le Père Arnaud moururent toutes de consomption, sur les bords de la rivière Moisie.

Le père Chisholm était un homme d'une rare probité et d'une droiture d'âme peu ordinaire. Froid comme un Écossais, il était réservé dans ses paroles, se livrait peu, mais une fois qu'il avait donné sa confiance ou son amitié, il ne la retirait plus. Sa charité n'avait pas de bornes, et allait, comme celle de David, jusqu'à la prodigalité. Ces points de ressemblance dans leur caractère avaient été pour une large part dans leur intimité.

M. Chisholm prenait un soin extrême de l'éducation religieuse de ses six enfants, trois garçons et trois filles qui, tous, étaient de fervents catholiques, comme leur mère.

L'une des filles de madame Chisholm, qui répondait au nom d'Éliza, était une vraie sainte, très éclairée et très avancée dans la pratique des conseils évangéliques. Cette charmante enfant avait un goût prononcé pour la musique et s'accompagnait agréablement sur l'accordéon.

XXXII

David et ses compagnons furent reçus à bras ouverts par la famille de M. Chisholm. Malheureusement celui-ci était absent. Il était parti pour la chasse avec deux de ses garçons et l'un de ses neveux.

A la nuit tombante, Têtu laissa ses compagnons se reposer tranquillement dans la maison de son ami et partit en canot pour se rendre à sa goélette, afin de s'assurer si tout était en ordre.

Tout en ramant, il songeait, à part lui, à la fameuse écoute de la grande voile, qui avait été coupée deux fois par un génie malfaisant.

Les matelots avaient fidèlement suivi leur consigne et deux d'entre eux dormaient pendant que l'autre faisait le quart.

Une petite neige tombait doucement et cou-

vrait tout le pont du vaisseau d'une légère couche. En se rendant à sa cabine, David remarqua les pistes d'un petit animal bien régulièrement dessinées sur le tapis de neige ; il les suivit jusqu'au couronnement de l'arrière où elles finissaient, près d'un rouleau de cordages. Après un examen attentif, il constata, à n'en plus douter, que le coupable qui avait coupé l'écoute de sa grande voile, n'était autre qu'un énorme rat, passager comme ses *raiders*, voyageur comme eux, qui, pour descendre dans son trou, avait été obligé de couper la corde qui en bouchait l'ouverture.

Le mystère était expliqué, le sort conjuré, et le loup-garou découvert. Ordre fut donné aux matelots de garde de le guetter au passage, afin de l'empêcher d'entraver davantage la manœuvre.

Dès le lendemain, on réussit à s'emparer de l'imprudent qui osait affronter les dangers de la navigation d'hiver et on lui fit passer toute envie de recommencer ses prouesses.

Deux jours après, Têtu et son ami de Montréal montèrent sur leurs raquettes et marchèrent jusqu'à Moisie pour visiter les immenses dépôts de fer magnétique que David avait déjà constatés en 1857.

Dès leur arrivée, ils furent surpris de ne voir que des femmes dans les maisons ; tous les hommes étaient partis pour le bois. Le passage de la goélette et surtout la vue de son pavillon avaient été la cause de cette dispersion. Les braves gens de Moisie avaient entendu dire que le gouvernement enrôlait des soldats pour les envoyer aux frontières ; et, en apercevant le terrible pavillon anglais, ils crurent voir arriver les enrôleurs de Sa Majesté.

La panique s'empara de tout le monde ; les hommes prirent la fuite et allèrent se cacher dans les bois ; c'est ce qui explique la présence seule des femmes et des enfants dans l'endroit.

Le compagnon de David ayant remarqué, parmi d'autres fourrures, des peaux de renards blancs, manifesta le désir de les acheter ; il alla même jusqu'à offrir un prix considérable pour en apporter une, mais on ne les aurait pas vendues pour tout l'or du monde.

“ Si dans une famille, leur avait-on dit, quelqu'un accepte de l'argent, tous les hommes de la maison se trouvent par là-même enrôlés.”

A son retour au Petit-Hâvre, Têtu ne manqua pas de raconter cette aventure aux jeunes confédérés qui s'en amusèrent beaucoup.

David eut le soin d'ajouter que ces hommes si pusillanimes, étaient les fils des anciens Canadiens qui s'étaient battus si bravement au temps jadis, et que, si une guerre éclatait, ils se montreraient sur le champ de bataille aussi braves que leurs ancêtres.

XXXIII

Un matin, comme le temps était sec et beau, Têtu crut qu'il se devait à lui-même de ne pas partir sans aller à la rencontre de son vieil ami, le père Chisholm, qui devait revenir sous peu de son expédition.

Il emmena avec lui le jeune garçon resté à la maison, et se rendit au lac Cormoran, près du lac à la Truite, qu'il traversa et où, vers une heure de l'après-midi, il eut la bonne fortune de rencontrer le brave père Chisholm, avec ses traînes tirées par des chiens et chargées de caribous qu'il venait de tuer.

Grande fut la surprise du vieux trappeur ; il ne pouvait en croire ses yeux. Était-ce bien son ami David qu'il voyait sur ses terres de chasse, à une pareille époque de l'année ? Il se rendit cependant à l'évidence, surtout quand Têtu lui

eut versé un bon verre de whiskey : ce que le brave homme ne dédaignait pas.

On se mit en marche, car David, n'ayant fait que dix-huit milles depuis le matin, n'attendait que l'occasion de les refaire dans l'après-midi.

Lorsqu'ils furent à quelques pas de la maison, une décharge de huit coups de fusil, qui fit tressaillir les échos des bois, jeta presque l'épouvante au milieu de la famille.

On eut dit une attaque des *raiders* faite aussi à l'improviste que celle de Saint-Alban.

L'un des chiens de chasse, affublé par Têtu, de deux cornes de caribous, fut surtout un sujet de surprise et d'ébahissement pour les maraudeurs qui ne savaient dans quelle espèce classer cet animal dont ils ne connaissaient pas l'existence.

Pendant dix jours, les voyageurs furent les hôtes de la famille Chisholm, qui n'épargna rien pour leur rendre ce séjour agréable et dont la simple, mais franche hospitalité, rappelait quelque chose de l'accueil qu'ils avaient reçu aux Escoumains.

Dans le jour, on faisait quelques expéditions à la raquette et le soir on s'amusait. On dansait,

on chantait, non plus aux accords du piano, mais aux sons de l'accordéon.

Il paraît même que les *raiders* avaient trouvé grâce aux yeux des demoiselles Chisholm, peu habituées à recevoir d'aussi élégants *cavaliers* et qu'elles ne les virent pas s'éloigner sans regret

XXXIV

Les glaces ayant livré passage à la goélette, nos amis dirent adieu à la famille Chisholm, et le capitaine David donna l'ordre de lever l'ancre et de mettre le cap sur Halifax.

Malgré les glaces, la brume et les vents contraires, on arriva en vue des Iles de la Magdeleine. Du côté sud de ces îles, l'œil se perdait sur d'immenses champs de glace impossibles à franchir. Force fut donc de changer la course de la goélette et d'incliner vers le nord.

Dans le cours de la journée, le matelot qui tenait la barre signala le navire *Shandon*, de Liverpool, qui sortait d'un champ de glace au moment où la goélette allait y entrer.

Après bien des difficultés, on finit par trouver un passage libre entre l'île Bryon et le Rocher-

aux-Oiseaux. A quelques encablures de cette île, la goélette se trouva *encalmée*. La journée était magnifique, la température douce et le ciel clair, comme une eau de roche.

Ce fut l'occasion d'un *sport* amusant et tout à fait nouveau pour les *raiders*. Ils se livrèrent, avec David, à la chasse aux margots.

Nos soldats, comme on l'a dit, étaient d'habiles tireurs. Mais David savait un peu manier le fusil, lui aussi. Il tira de sa chambre sa vieille carabine et entreprit une lutte d'adresse avec ses amis.

Bientôt nos *raiders* jetèrent leurs fusils de désespoir, en voyant les prodiges d'habileté de leur capitaine. Aucune difficulté de tir ne semblait à son épreuve.

David servit le soir à ses amis un festin aux margots, apprêtés à toutes les sauces ; et en particulier des tranches de ce gibier qui chatouillèrent si agréablement le palais de nos Sudistes, qu'ils en parlèrent jusqu'à leur arrivée à terre.

Le calme dura toute la nuit, mais, à l'aube du jour, on fut assailli par un vent contraire qui

retarda considérablement la marche de la goélette. Il fallut louvoyer jusqu'à ce qu'on fut par le travers de l'île Saint-Paul.

Vers le soir, le froid reparut, accompagné d'un brouillard de neige. La goélette se trouva de nouveau enveloppée dans les glaces. Il n'y avait d'autre moyen à prendre que de mettre à la cape et de s'abandonner au caprice des vents.

Jamais la mer n'avait été aussi mauvaise; le tangage était devenu intolérable. Les malheureux passagers, qui étaient tombés malades l'un après l'autre, plusieurs fois dans le cours de la navigation, se trouvèrent à bout de forces et si faibles qu'ils furent obligés de garder le lit.

David se vit donc forcé de partager son temps entre les soins de la manœuvre et ceux de ses pauvres malades. Il se prodigua, comme de coutume, sans laisser paraître la moindre trace de fatigue. Toujours souple et ferme, comme une lame d'acier, toujours serein, toujours souriant, il relevait le moral autant que le physique de ses patients par les ressources de son esprit, comme par celles de ses mains. Ce qu'il déploya de dévouement, de patience et de charité, surtout dans cette occasion, lui-même ne saurait le révé-

ler. Pour un autre, on dirait : c'est le secret de sa générosité, mais pour David, il ne se le rappelle pas lui-même.

XXXV

Le matin du 23 avril, qui était un dimanche, il put doubler la pointe nord de l'île Saint-Paul ; la mer était débarrassée des glaces.

Malgré les bancs de brume qu'on eut à traverser, on fit une marche assez rapide, et on arriva en vue des côtes du Cap-Breton, où on jeta enfin l'ancre dans le port de Sydney.

Les voiles n'étaient pas encore fêlées qu'une chaloupe, pourtant deux officiers de douane, accosta la goélette ; la visite de la cargaison fut bientôt terminée, car le genre de contrebande que faisait notre capitaine ne se composait pas de marchandises.

Les officiers de douane n'ayant découvert rien de suspect, retournèrent à terre, contents d'eux-mêmes, sans remarquer le sourire moqueur que

David cachait sous sa moustache et les soupirs de soulagement que poussèrent les *raiders* quand les douaniers furent redescendus dans leur chaloupe.

Dans l'état d'épuisement où se trouvaient ces pauvres gens, il ne fallait pas songer à continuer la route en goélette jusqu'à Halifax.

A peine étaient-ils arrivés à l'hôtel, avec David, qu'ils apprirent une nouvelle plus étourdissante que tout ce qu'ils auraient pu rêver. Le chef de leurs mortels ennemis, celui-là même qui avait présidé aux destinées des hommes du Nord, pendant cette guerre meurtrière, dont ils avaient été les victimes, avec tant d'autres de leurs compatriotes, le président Lincoln enfin, venait d'être tué, le Vendredi-Saint, en plein théâtre, par la balle du comédien Booth.

Ce crime parut à leurs yeux un châtement du ciel, et l'excès de joie auquel ils se livrèrent peut s'expliquer par l'excès de leurs souffrances.

Cette date leur semblait ouvrir une ère nouvelle de liberté pour leur pays.

Un télégramme chiffré fut envoyé à Montréal pour annoncer aux amis l'heureuse arrivée des Sudistes.

Quelques jours après, un navire à vapeur de Terre-neuve, en destination d'Halifax, entra dans le port de Sydney, pour prendre du charbon. Ce fut une bonne fortune pour les amis de David, qui se hâtèrent d'en profiter : leur intention étant de s'embarquer immédiatement pour l'Europe.

Il est plus facile de comprendre que d'exprimer les sentiments qu'éprouvèrent nos jeunes Américains, au moment de se séparer de l'ami généreux à qui ils pensaient bien être redevables de la vie et qui, plus d'une fois, avait exposé ses jours pour eux, par un pur motif d'humanité, et qui les avait traités avec la tendresse et le dévouement d'un père.

Tout ce que David avait fait, pour les obliger, depuis le moment de leur première rencontre à Québec, jusqu'à l'heure présente, revenait à leur mémoire, et ils se sentaient impuissants à lui témoigner leur reconnaissance. Ce n'est pas avec de l'or qu'on peut payer un tel dévouement.

Bien convaincus de n'avoir jamais plus l'occasion de le revoir et de lui donner des preuves de leur gratitude, les *raiders* avaient des larmes

dans les yeux en serrant, pour la dernière fois, la main de leur libérateur.

Pour David Tétu, il ne voyait rien d'héroïque dans sa conduite : une pareille aventure, de pareils dangers affrontés, tout cela lui paraissait naturel et ordinaire. Il était confus des marques de reconnaissance qu'on lui témoignait.

Toutefois ce ne fut pas sans la plus vive émotion qu'il vit s'éloigner ces quatre jeunes gens auxquels il s'était attaché, comme à ses enfants, pour qui il s'était sacrifié, qu'il avait enfin réussi à mettre en liberté et dont il fallait se séparer pour toujours.

N'ayant plus aucune affaire dans la petite ville de Sydney, il était remonté dans son embarcation lorsque le steamer leva l'ancre pour Halifax.

Au moment où le navire glissait en silence, à une demi encablure de distance de la goélette, les quatre *raiders*, appuyés au bastingage, avaient les yeux tournés vers la petite embarcation qui les avait déposés à bon port, et regardaient leur ancien capitaine qui, assis sur le gaillard d'avant, les saluait de la main, tandis

qu'eux-mêmes agitaient leurs mouchoirs, en signe d'adieu.

David suivit de l'œil le steamer, jusqu'à ce qu'il eût disparu derrière la pointe est qui protège l'entrée de la rade. Se levant alors brusquement : — Hisse la misaine ! crie-t-il à tue-tête à l'un de ses matelots, pour cacher l'émotion qui lui serrait la gorge. Nos provisions sont-elles toutes à bord ? Si le vent continue, nous n'aurons qu'à tirer une bordée pour nous rendre à Saint-Pierre-Miquelon.

XXXVI

N'ayant jamais eu l'occasion de s'arrêter et de mettre pied à terre, dans ce port de mer, Têtu avait l'intention d'y faire escale pour se donner le loisir de visiter cette petite île, la seule terre restée française dans toute cette Amérique du Nord, où la France avait jadis possédé de si immenses territoires.

Lorsque le printemps fut plus avancé et la navigation plus facile, le capitaine David qui n'avait plus à son bord d'autre passager que l'ami de Montréal, dont les *raiders* avaient pu apprécier les services en plus d'une circonstance, remit à la voile pour Moisie, où l'attendaient les mines de fer magnétique dont l'exploitation allait faire sa fortune, avec celle de tous ses amis.

Sans réaliser ce nouveau rêve, l'évasion des

quatre *raiders* fut cependant le point de départ de l'exploitation des mines de Moisie.

On se rappelle le visiteur de la mansarde qui, le premier, était venu proposer à David Têtu de se dévouer à la cause des confédérés. Il avait recommandé à son ami de lui rapporter quelques sacs de sable magnétique qui couvre à perte de vue les rivages du golfe, vers l'embouchure de la rivière Moisie. Il les soumit à l'examen de quelques hommes de science, qui en firent un rapport si favorable, qu'un certain nombre de spéculateurs de Québec et de Montréal formèrent une compagnie pour en faire l'exploitation.

Après quelques années d'opération plus ou moins lucrative, M. Molson, de Montréal, qui avait fini par accaparer presque toutes les actions de cette compagnie, continua, pendant quelque temps, l'exploitation de ces mines.

Elles ont été abandonnées depuis, et aujourd'hui les bords de la rivière Moisie, qui étaient devenus un centre considérable d'activité, sont ensevelis dans le même silence et la même solitude qui y régnaient lorsque David Têtu y descendit au printemps de 1865.

Que sont devenus les quatre *raiders*, après

avoir pris à Halifax, le steamer qui devait les déposer sur la terre d'Europe ? Combien de temps y séjournèrent-ils ? Comment sont-ils parvenus à forcer le blocus qui fermait l'entrée des ports des États du Sud ? Quelles joies et quels deuils ont-ils trouvés au sein de leurs familles ? Servirent-ils de nouveau dans les rangs des armées confédérées ? A quels nouveaux engagements ces braves soldats prirent-ils part ? Sont-ils tombés en héros sur quelque champ de bataille ? ou bien ont-ils survécu aux désastres de la guerre ? Personne, du moins au Canada, ne saurait donner une réponse à toutes ces questions, ni lever un coin du voile qui, jusqu'à présent, nous a dérobé leur existence.

XXXVIII

En écrivant les dernières pages de son *Histoire de la campagne de Russie*, le général de Ségur se demandait par quelle mystérieuse fatalité l'étoile du Nord a toujours prévalu sur celle du Midi. Le même oracle est-il destiné à se vérifier également en Amérique. La guerre de la sécession semble le laisser croire. Cette fois encore l'étoile du Nord a prévalu sur celle du Midi.

Après des succès éclatants et des revers plus éclatants encore, après des prodiges de valeur et de persévérance, des actes héroïques qui ont fait l'étonnement et l'admiration du monde, les États du Sud ont été écrasés par le nombre. Une paix humiliante a achevé de river leurs fers.

A peine cette paix était-elle conclue, qu'une armée de spéculateurs s'est abattue comme une

nuée de vautours, sur ces malheureuses contrées, déjà si éprouvées, et a complété, par le vol et le pillage, la ruine que la défaite avait commencée.

Quelles seront les conséquences de cette guerre civile qui a creusé un abîme entre le Nord et le Sud ?

Le drapeau étoilé est-il destiné à flotter, pendant des siècles, d'un océan à l'autre, et les États-Unis pèseront-ils longtemps encore de tout leur poids sur ce continent ?

L'Union américaine sortira-t-elle victorieuse de toutes les causes de dissolution qui la menacent, ou bien finira-t-elle par se fractionner en divers États indépendants ?

Les États de l'extrême Ouest, dont les intérêts n'ont rien de commun avec l'Orient américain, et dont le génie est marqué à une effigie tout autre que celle des Yankees, réussiront-ils, un jour, à se séparer de Washington ?

Les États du Sud, profitant de pareilles complications, essaieront-ils de tirer une éclatante vengeance de leurs revers et d'opérer une scission définitive ?

L'avenir seul peut répondre à ces questions.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'histoire se répète et que chaque fois qu'on a vu un peuple vivre sans autre principe d'unité et d'action que les intérêts matériels, ses jours étaient comptés.



FIN